

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance IX
3 Situation en République d'Ouganda
4 Affaire *Le Procureur c. Dominic Ongwen* — n° ICC-02/04-01/15
5 Juge Bertram Schmitt, Président — Juge Péter Kovács — Juge Raul C. Pangalangan
6 Procès — Salle d'audience n° 3
7 Lundi 25 mars 2019
8 (*L'audience est ouverte à 9 h 30*)
9 M^{me} L'HUISSIER : [09:30:49] Veuillez vous lever.
10 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
11 Veuillez vous asseoir.
12 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
13 TÉMOIN : UGA-D26-P-0136
14 (*Le témoin s'exprimera en anglais*)
15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:31:00] Bonjour à tous.
16 Monsieur le greffier, veuillez citer l'affaire.
17 M. LE GREFFIER (interprétation) : [09:31:17] Bonjour, Monsieur le Président.
18 Bonjour à tous.
19 Situation en République d'Ouganda, affaire *Le Procureur c. Dominic Ongwen*.
20 Référence de l'affaire : ICC-02/04-01/15. Nous sommes en audience publique.
21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:31:28] Très bien.
22 Présentations, s'il vous plaît.
23 L'Accusation, tout d'abord, Monsieur Gumpert.
24 M. GUMPERT (interprétation) : [09:31:33] Bonjour.
25 Benjamin Gumpert, Pubudu Sachithanandan, Adesola Adeboyejo, Natasha Barigye,
26 Jasmina Suljanovic, Grace Goh.
27 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:31:50] Très bien.
28 Maintenant, les représentants légaux des victimes, Madame Massidda.

- 1 M^{me} MASSIDDA (interprétation) : [09:32:01] Les victimes seront représentées par
2 Paolina Massidda, Orchlon Narantsetseg, Caroline Walter et Patrick Tchidimbo.
- 3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:32:04] Très bien.
4 L'autre équipe, s'il vous plaît.
- 5 M^e HIRST (interprétation) : [09:32:11] Megan Hirst — bonjour — avec James Mawira
6 et Anushka Sehmi.
- 7 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:32:17] Très bien.
8 Et enfin, maintenant, la Défense, Maître Ayena.
- 9 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:32:22] Bonjour, Monsieur le Président.
10 Bonjour, Messieurs les juges.
11 Nous sommes en équipe réduite, si je puis dire, aujourd'hui.
- 12 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:32:27] De toute façon, la
13 qualité ne dépend pas de la quantité.
- 14 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:32:36] Oui. Et je suis donc aidé par
15 M. Kifudde Gordon, assistant, chef Taku, coconseil, Roy Titus Ayena, qui est notre
16 commis aux affaires.
17 Et ensuite, notre témoin (*sic*), M. Ongwen, est dans le prétoire.
- 18 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:01] Merci.
19 Donc, maintenant, nous allons passer à notre témoin.
20 Nous avons donc un témoin dans... (*inaudible*) un témoin.
21 Bonjour, Monsieur le témoin.
- 22 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:33:09] Bonjour.
- 23 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:10] Vous avez une carte
24 devant vous avec un engagement solennel ; veuillez, s'il vous plaît, en donner
25 lecture afin de prêter serment.
- 26 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:33:20] Je déclare solennellement que je dirai la
27 vérité, toute la vérité et rien que la vérité.
- 28 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:30] J'imagine donc que

1 vous êtes d'accord avec cela, bien sûr.

2 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:33:34] Évidemment.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:39] Merci.

4 Vous êtes maintenant sous serment. Donc, avant de commencer votre témoignage,
5 j'ai quelques points... choses à vous dire. Nous avons des interprètes ici, et tout ce
6 que vous dites va être interprété et va être noté. Et donc, pour permettre ce travail, il
7 ne faut pas parler trop vite. Et, s'il vous plaît, ne parlez... ne commencez à parler que
8 lorsque la question qui vous a été posée a été entièrement prononcée. Merci.

9 Si vous avez quelque chose à dire, n'hésitez pas à le faire. Nous allons commencer
10 par le témoignage... l'interrogatoire de la partie qui vous a appelé, c'est-à-dire la
11 partie de la Défense. Et ça va être M^e Ayena, je crois.

12 Maître Ayena, c'est à vous ?

13 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:34:32] Oui, c'est à moi.

14 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:33] Écoutez, si je peux
15 vous donner un petit conseil, j'ai bien compris ce que vous vouliez faire avec ce
16 témoin, vous voulez parler, donc, de... des relations avec le gouvernement de ce
17 groupe que vous allez étudier, situation dans les camps de déplacés en interne aussi.
18 Alors, j'aimerais que vous ne parliez pas trop de la situation des années 80 et 90.
19 C'est une suggestion. Ne vous appesantissez pas sur le passé, hors de la période de
20 référence. Donc, nous nous... ce qui nous intéresse, en fait, c'est de savoir quel est...
21 quels sont les sujets du passé qui vont être importants pour comprendre le
22 témoignage du... de notre témoin sur la période qui nous intéresse. Mais vous
23 comprenez, ne vous appesantissez pas sur le passé.

24 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:35:35] Eh bien, je prends bonne note et je
25 vais essayer, donc, de rester dans les limites que vous venez de me donner, mais il
26 s'agit quand même d'un témoin assez spécial. Il s'agit d'un dirigeant politique de la
27 zone. Alors, il se peut que nous devions quand même parler un petit peu du
28 contexte historique, pour bien comprendre ce que veut nous dire le témoin.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:36:05] Allez-y.

2 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:36:07] Bien.

3 QUESTIONS DE LA DÉFENSE

4 PAR M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:36:16]

5 Q. [09:36:16] Bonjour, Monsieur le témoin.

6 Nous nous connaissons bien, n'est-ce pas ?

7 R. [09:36:20] Oui.

8 Q. [09:36:21] Julius, vous êtes sous serment, vous vous êtes engagé à ne dire que la
9 vérité. Et donc, pour commencer, je tiens à dire que la Défense vous a cité à
10 comparaître afin que vous disiez ce qui s'est véritablement passé, que vous nous
11 disiez la vérité sur les événements, surtout dans la région de Teso, mais aussi en
12 Ouganda, parce que, en tant que chef politique, je suis certain que vous avez
13 plusieurs choses à dire sur ce qui s'est passé et que cela pourra aider la Cour à
14 comprendre exactement comment les événements se sont déroulés.

15 Pourrions-nous, s'il vous plaît, avoir à l'écran... (*L'interprète se reprend*)

16 Pourrions-nous, s'il vous plaît, avoir au compte rendu votre état civil, s'il vous plaît ?

17 R. [09:37:28] Je m'appelle Julius Ocen.

18 Q. [09:37:41] À un moment ou à un autre, avez-vous eu un surnom ? Est-ce que vous
19 étiez connu sous un autre nom ?

20 R. [09:37:51] Non. Je n'ai qu'un seul nom.

21 Q. [09:37:56] Pourriez-vous nous dire quelle est votre nationalité, quelle est votre
22 appartenance ethnique et où vous habitez ?

23 R. [09:38:04] Je suis ougandais, citoyen ougandais, et je suis un Teso. Et je... j'habite
24 dans le sous-comté d'Obalanga, dans le district de Kapelebyong, toujours à Teso.

25 Q. [09:38:44] Est-ce là que vous êtes né, Julius ?

26 R. [09:38:49] Oui.

27 Q. [09:38:50] Quand êtes-vous né ?

28 R. [09:38:53] Le 4 mai 1973.

1 Q. [09:39:07] Pourriez-vous nous dire votre occupation professionnelle à l'heure
2 actuelle ; que faites-vous ?

3 R. [09:39:17] À l'heure actuelle, je suis député, député auprès du parlement
4 ougandais. Et chez moi, eh bien, je suis agriculteur.

5 Q. [09:39:50] Quel district représentez-vous ?

6 R. [09:39:53] Je représente le comté de Kapelebyong, dans le district de Kapelebyong,
7 qui est au nord de Teso, près de Karamoja.

8 Q. [09:40:12] Pourriez-vous nous dire depuis combien de temps vous êtes député ?

9 R. [09:40:19] Écoutez, ça fait deux ans. Et au 1^{er} juillet, j'aurai terminé ma troisième
10 année.

11 Q. [09:40:32] Bien. Alors, il est évident que vous n'avez pas toujours été député.
12 Donc, que faisiez-vous avant d'être député ?

13 R. [09:40:48] Avant d'être député, je travaillais avec des organisations religieuses
14 dans la région de Teso, avec l'Église catholique romaine, dans le diocèse de Soroti, et
15 surtout pour la mission Acumet, petite organisation qui avait été établie par un
16 prêtre polonais. J'ai aussi travaillé avec l'Église anglicane. Là, j'étais dirigeant des
17 jeunes.

18 J'ai travaillé à Katakwi aussi, au conseil du district. C'était quoi, de 86 ou 88 à 2001.

19 J'ai aussi travaillé en tant que directeur local, enfin, l'équivalent du conseil municipal
20 dans le district d'Amuria jusqu'en... de 2005 jusqu'en juillet 2011.

21 Ensuite, j'ai travaillé avec une coopérative. J'étais directeur du conseil de la
22 coopérative jusqu'en 2015. En 2015, j'ai donné ma démission et... car je suis devenu
23 député.

24 Q. [09:42:33] Merci.

25 Vous venez de nous dire que vous venez du district de Kapelebyong. Mais,
26 maintenant, vous nous dites aussi que vous avez été le directeur d'Amuria.
27 Pourriez-vous nous expliquer exactement ce que cela veut dire ?

28 R. [09:43:01] Eh bien, le district d'Amuria était un district qui existait avant que le

1 district de Kapelebyong soit créé. Il a été créé au 1^{er} juillet, donc, juillet précédent. Eh
2 bien, le district a été coupé en deux et, donc, on a maintenant Kapelebyong.

3 Q. [09:43:30] Donc, Kapelebyong, avant, ça faisait partie de l'autre, n'est-ce pas ?

4 R. [09:43:36] Oui.

5 Q. [09:43:38] Pourriez-vous nous dire maintenant quel est votre niveau d'éducation ?

6 R. [09:43:50] Alors, j'ai un... j'ai une licence de politique et gouvernement de
7 l'université... et relations internationales et diplomatiques (*se reprend l'interprète*) de
8 l'université en Ouganda.

9 Q. [09:44:14] Maintenant, nous allons parler exactement du rôle que vous avez joué
10 en tant que président d'un des districts de Teso, sans pour autant prendre en compte
11 le rôle que vous avez joué au sein des deux églises, l'Église catholique romaine et
12 l'Église anglicane.

13 D'abord des questions assez générales : lorsque vous travailliez pour ces églises,
14 pourriez-vous nous dire rapidement en quoi consistaient vos fonctions ?

15 R. [09:44:55] En commençant avec les catholiques, à l'époque, Amuria était le district
16 de Katakwi, et on avait des problèmes d'incivilité qui avaient... d'insécurité (*se*
17 *reprend l'interprète*) du fait de certains groupes, des voleurs de bétail, des brigands,
18 des groupes armés, en tout cas, surtout qui venaient de Karamojong. Et puis, ensuite,
19 on a eu une guerre civile à Teso appelée l'UPA (*phon.*). Et les catholiques romains,
20 bon, qui étaient beaucoup de la pauvreté ambiante... et donc, l'église catholique
21 romaine essayait de d'abord trouver... trouver une solution à l'insécurité qui venait
22 des voleurs de bétail karamojong, parce qu'il y avait beaucoup de meurtres. L'église
23 cherchait à définir son rôle dans la mobilisation des jeunes, et l'église voulait aussi
24 prodiguer un enseignement aux masses qui vivaient dans les camps à l'époque.
25 Parce qu'à l'époque, malgré la situation, les gens vivaient dans des camps, et puis les
26 services du gouvernement étaient très corrompus. Quand quelque chose avait été
27 décidé pour aider les déplacés dans les camps, les chefs des districts à la tête des
28 institutions du gouvernement se compromettaient toujours en acceptant des

1 pots-de-vin. Et l'église catholique romaine et la communauté étaient très
2 préoccupées parce que le gouvernement... parce que quand le gouvernement ou
3 quand la communauté internationale essayait d'envoyer de l'aide aux communautés
4 résidant dans les camps d'IDP, eh bien, les intermédiaires, les chefs intermédiaires
5 savaient totalement cette assistance. Donc, l'église essayait de faire comprendre aux
6 gens qu'ils avaient le pouvoir de demander que leurs chefs agissent de façon
7 responsable. Donc, ils voulaient mobiliser les gens pour qu'ils comprennent qu'ils
8 avaient un rôle à jouer pour exiger du gouvernement que l'on mette un terme à
9 l'insécurité qui venait des agissements des voleurs de bétail. C'était de cela qu'on se
10 préoccupait.

11 Q. [09:48:16] Désolé de vous interrompre. Pourriez-vous nous dire de quelle période
12 on parle ici ?

13 R. [09:48:35] Je vous parle de la situation qui a lieu en Ouganda oriental. Alors, pour
14 ce qui est des Karamojong, eh bien, ça remonte déjà à 54, 1954, déjà, là. Depuis 54, les
15 raids ont été incessants, jusqu'à maintenant. Moi, je suis né dans un village où les
16 gens couraient dans tous les sens et s'enfuyaient. Et maintenant, aujourd'hui, c'est
17 toujours la même chose. Et alors, donc quand je vous parle de ce que voulait faire
18 l'Église catholique romaine, c'est de 96 à 2002, 2003, à peu près.

19 Q. [09:49:36] Bon Julius, parlons donc de ces voleurs de bétail. Vous êtes né dans la
20 région de Teso, vous y avez grandi, vous avez travaillé avec un grand nombre
21 d'ONG et vous êtes finalement devenu député, donc chef politique. D'après ce que
22 vous savez ou d'après ce que vous avez appris par le biais de votre travail,
23 pourriez-vous nous dire combien il y avait de têtes de bétail à Teso à l'époque ?

24 R. [09:50:25] Écoutez, les habitants de Teso, enfin, les attributs de ceux qui habitaient
25 à Teso, ils étaient les principaux... pasteurs de la région. Donc, à peu près... disons
26 qu'il y avait à peu près au moins trois millions de têtes de bétail à Teso. Mais,
27 malheureusement, du fait du vol de bétail, je crois qu'on n'a plus que 160 000,
28 170 000 têtes de bétail dans la région, rien de plus.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:51:20]

2 Q. [09:51:20] Peut-on dire, donc, que le bétail était la richesse même des habitants ?

3 R. [09:51:27] Oui, c'était surtout ce qui nous permettait de vivre. Tout venait du
4 bétail : l'éducation, la santé, le pain qu'on pouvait mettre sur la table. Tout, tout, tout
5 venait, en fait, du bétail. Donc, c'est une économie qui était basée sur l'élevage du
6 bétail.

7 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:51:51]

8 Q. [09:51:51] Merci.

9 Est-ce cela (*inaudible*) aussi le statut des gens, le statut social ?

10 R. [09:51:56] Oui, bien sûr. La première rébellion à Teso a eu lieu entre 85 et 86, et
11 c'est une rébellion qui est intervenue parce que suite à la chute du régime de Tito
12 Okello à Kampala, les soldats de la NRA poursuivaient donc les forces de l'ancien
13 régime dans le nord du pays, et les soldats de la NRA ont commencé à s'emparer de
14 bêtes au... de bêtes appartenant à la population locale, soi-disant pour rembourser le
15 service qui était rendu par le gouvernement. Donc, ils ont volé un grand nombre de
16 bétail. Alors, à certains... « certains » bétails, soi-disant, allaient très payés, d'autres
17 ont été enlevés à leur propriétaire de force.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:53:25]

19 Q. [09:53:25] Et est-ce qu'il y a eu rétribution ? Est-ce qu'ils ont été rémunérés,
20 finalement ?

21 R. [09:53:31] Non, toujours pas. On a encore quatre affaires qui sont pendantes, où
22 nous poursuivons le gouvernement de l'Ouganda. On a une affaire, par exemple, où
23 nous demandons 500 000.... milliards de shillings... non, 500 milliards de shillings
24 (*se reprend l'interprète*) pour compenser le bétail qui a été volé.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:54:00] Eh bien, je pense que
26 nous n'avons pas vraiment besoin de tout cet argent... de toute cette information.
27 C'est très intéressant, cela dit, mais passons à autre chose. Je pense qu'on peut passer
28 à autre chose que le vol de bétail.

1 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:54:13] Mais j'ai quand même une
2 question à poser.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:54:17] Alors, allez-y, posez
4 la question.

5 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:54:22] Donc, vous... nous avons donc ces
6 trois millions de têtes de bétail à Teso. Y a-t-il d'autres tribus dans d'autres districts
7 qui ont aussi perdu des animaux ?

8 R. [09:54:34] Oui, tout le monde sait que la plupart des communautés ougandaises
9 vivent du bétail. La communauté ethnique de Lango, qui est adjacente à Teso, qui est
10 au nord de Teso, et aussi les Acholi qui sont encore plus au nord et qui sont au sud
11 du Sud-Soudan, et puis les Karamojong, qui sont donc à l'est de l'Ouganda contre le
12 Kenya. Donc, il s'agit de trois communautés ethniques. Et bon, je ne parle pas des
13 Banyankole qui sont à l'ouest, mais je parle de ceux qui sont à l'est et au nord : les
14 Teso, les Lango et les Acholi. Eh bien, ce sont trois groupes ethniques qui vivent du
15 bétail. Et ces trois communautés ont été victimes de vol de bétail. Même lors du
16 renversement de Tito Okello, nous avons vu des troupes du gouvernement... même
17 après, d'ailleurs, le renversement, on a vu des membres du gouvernement qui
18 allaient chercher les vaches auprès de la communauté, s'en emparer, en fait, et on a
19 vu nos vaches à côté de certains officiers. Kolicaganda (*phon.*), par exemple...
20 Caliganza (*se reprend l'interprète*), ce commandant, eh bien, on l'a vu avec nos
21 animaux, avec nos vaches. Il les a même emmenées au travers des frontières. On les
22 a même retrouvées jusqu'en Libye, parce que le gouvernement libyen échangeait ces
23 vaches contre des armes.

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:56:35] Eh bien, passons à
25 autre chose.

26 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:56:38] Oui, passons à autre chose.

27 Q. [09:56:39] Vous avez parlé de Teso, mais ce que vous avez bien dit, c'est que rien
28 qu'à Teso, il y avait trois millions de têtes de bétail et que les tribus adjacentes

1 avaient aussi des vaches. Toutes ces vaches se sont trouvées à Karamoja ?

2 R. [09:56:59] Mais c'est ce que je suis en train de vous dire. En agriculture, les
3 responsables de l'agriculture d'un secteur ont des chiffres sur le nombre de vaches
4 qui ont été volées à Teso. Il y en a qui ont été volées à Lango et en pays acholi. Et
5 toutes ces vaches ont été emmenées à Karamoja, à l'ouest... à l'est de l'Ouganda par
6 la... par la communauté ethnique des Karamojong. Mais en fait, ces vaches, elles
7 allaient jusqu'à Kampala, elles allaient même à l'étranger. On les retrouvait partout.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:57:46] Bien, bien. Je trouve
9 ça très intéressant, j'ai bien entendu que les... le bétail a été volé, non pas
10 uniquement par les Karamojong mais aussi par les soldats du gouvernement.
11 Continuez, maintenant.

12 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:58:06]

13 Q. [09:58:06] Oui, ça fait beaucoup d'informations. Mais vous nous donnez beaucoup
14 d'informations, là. Alor, si je vous ai bien compris, vous avez dit que cet épisode de
15 vol de bétail a été le « *catalyst* » du conflit, en tout cas, en ce qui concerne le nord et
16 l'est de l'Ouganda ?

17 R. [09:58:29] Oui, oui, oui. Oui, Monsieur le Président. Oui, Monsieur l'avocat. La
18 principale cause de toutes les guerres qui ont eu lieu en Ouganda, c'est le bétail. Le
19 vol de bétail entre les communautés ethniques et les Karamajong est à l'origine d'un
20 grand nombre de conflits, ce vol de bétail — le conflit avec l'UPA, par exemple.
21 L'UPA, bon, c'était le... soi-disant, c'étaient les civils, les forces civiles contre le
22 gouvernement à Kampala, mais la cause primaire, c'étaient les vaches. Lorsque
23 l'ARS est arrivée, on savait qu'il y avait déjà des doléances entre les Acholi, les
24 Lango et le régime au pouvoir. Et la source du conflit, c'est toujours pareil : c'est les
25 vaches.

26 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [09:59:45]

27 Q. [09:59:45] Désolé de vous arrêter. On va y revenir. Ne vous inquiétez pas. Et la
28 réponse que vous nous avez donnée me suffit amplement, donc le bétail est un

1 facteur.

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:00:03] Pas besoin de
3 répéter : on l'a entendu, on a compris. Le témoin est très clair dans ses déclarations,
4 mais j'ai quand même une petite question à lui poser. Ce n'est pas tant une question
5 qui porte sur son témoignage mais sur le témoin.

6 Vous... Maître Ayena, vous appelez le témoin « Julius ».

7 Q. [10:00:29] Alors, vous préférez qu'on vous appelle « Julius » ou qu'on vous
8 appelle « Monsieur Ocen » ?

9 R. [10:00:37] Dans les cercles de l'église, ils préfèrent commencer par un nom
10 chrétien – dans les cercles de l'église –, mais, dans notre communauté, nous
11 commençons par « Ocen », le nom de famille, donc les deux choses sont possibles.
12 Oui, les deux choses sont possibles.

13 Q. [10:01:03] Et donc, lorsque je m'adresse à vous comme « M. Julius », ça va aussi ?

14 R. [10:01:12] Pas de problème.

15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:01:13] Alors, très bien,
16 continuons.

17 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:01:20] Mon frère de l'autre côté ou mon
18 collègue, M. Ben Gumpert, le saura : en anglais, ce n'est pas facile d'utiliser le
19 prénom... le nom... le prénom.

20 « Monsieur »... On ne met pas le préfixe, en général. Le préfixe, on l'utilise
21 uniquement lorsqu'on utilise le nom de famille, pas le prénom.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:01:50] Très bien.

23 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:01:55] Le nom de famille, c'est « Ocen »,
24 alors, on va vous appeler « Monsieur Ocen ».

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:02:00] Dans mon pays, en
26 tout cas, on dirait « Monsieur Ocen ». Ce serait ce que l'on préférerait faire.

27 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:02:05] J'espère que mon collègue,
28 M. Gumpert, approuve cela.

1 M. GUMPERT (interprétation) : [10:02:08] Tout à fait.

2 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:02:12]

3 Q. [10:02:12] Bon, donc, dans ce cas, il y a un homme qui était jeune au moment qui
4 nous intéresse, à la période qui nous intéresse. Est-ce que vous pourriez dire à la
5 Cour quelle a été la réaction de ce jeune, comment est-ce qu'il a été impliqué dans le
6 conflit, une réaction au malaise général qui était ressenti, les problèmes dont vous
7 parlez ?

8 R. [10:02:36] Je pense que l'Ouganda en tant que pays a traversé un certain nombre
9 de défis, et ceux-ci ont beaucoup affecté les jeunes, la communauté des jeunes en
10 Ouganda. Lorsque l'on... Par exemple, le fait qu'on vole... que le vol soit une
11 activité essentielle, cela a quand même troublé la population au Nord de l'Ouganda.
12 Prenez également les changements de régime : ça a beaucoup affecté les jeunes
13 également. Et bien entendu, comme vous vous en souviendrez, en Ouganda, il y a eu
14 beaucoup d'instabilité politique depuis l'indépendance : le Président Obote, cinq
15 ans, et puis, ensuite, on passe au Président suivant, Amin, neuf ans, et puis, ensuite,
16 Obote, et puis, ensuite, Lule, Binaisa, six mois, Tito Okello. Tous ces changements,
17 jusqu'au Président, donc, Museveni, tous ces changements de régime à Kampala, ça
18 a vraiment miné le pays. Cela a beaucoup, beaucoup affecté les jeunes dans le pays,
19 et c'est la raison principale pour laquelle les enfants qui auraient dû être à l'école
20 n'ont pas pu être à l'école. Toutes ces activités... Toutes les activités scolaires ont été
21 bouleversées partout dans le pays, en particulier au Nord. Tout le pays en a été
22 affecté, mais en particulier le Nord et l'Est de l'Ouganda. C'est la raison pour
23 laquelle la plupart de ceux qui sont qualifiés de rebelles dans le Nord, y compris
24 Dominic Ongwen, sont des victimes de ce que je viens d'expliquer : ces actions de...
25 de vol de bétail, l'instabilité politique dans le pays qui a vraiment beaucoup,
26 beaucoup touché les enfants et les femmes. En conséquence, ils se sont sentis
27 impuissants, ils ont... les enfants ont commencé à chercher une façon de vivre. Dans
28 les rues de Kampala, vous trouvez des enfants de l'âge de 6 ans, 5 ans, même 2 ans,

1 même d'un mois, dans les rues, qui essaient de survivre.

2 Allez dans n'importe quelle ville, Maître Ayena, même aujourd'hui, il y a des
3 marchés où, à cause de la pauvreté et des pressions exercées, les parents mettent
4 leurs enfants aux enchères, parce que quelqu'un veut les emmener chez eux. Donc,
5 c'est la situation qui a donné lieu à la naissance de ces rebelles. Surtout, le
6 gouvernement au pouvoir, d'une manière ou d'une autre, n'a pas été ressenti comme
7 pouvant préserver la vie des gens, en particulier au Nord et à l'Est. Et il est apparu
8 comme exerçant une revanche par rapport à ceux du Nord, parce que le pouvoir,
9 avant, eh bien, était entre les mains des nordistes, des gens de l'Est. Et ensuite, ils
10 sont devenus sans pitié. La plupart des enfants ont trouvé refuge... Bon, même
11 Dominic Ongwen est le résultat de cela, une victime de cela. Ça n'est pas de sa
12 propre initiative qu'il est parti.

13 Je vous dis : nous avons des... des fosses communes à l'Est où des gens ont été
14 massacrés par les troupes du gouvernement – cinq cents personnes. Même
15 maintenant, je peux vous montrer, je peux ouvrir ces fosses et vous montrer des
16 fosses communes où les gens ont été massacrés par le gouvernement. Et il faudrait
17 qu'ils puissent être décemment enterrés, et ça n'a jamais été possible. Nous essayons
18 de nous redéployer lourdement, mais ça n'a pas été essayé. On a essayé d'enterrer
19 ces gens, mais on ne peut même pas les exhumer. Ce sont les actions dont je parle ici
20 et qui ont donné lieu au résultat que nous avons ici, au nord et au nord-est. Un
21 certain nombre de nos enfants ont été enlevés, comme Dominic Ongwen et son
22 groupe, et d'autres.

23 Je parle maintenant de mon district. Nous avons connu des enlèvements similaires
24 de plus de 96 enfants. Vous... Bon, voyez où nous en sommes maintenant.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:08:39] Merci beaucoup,
26 Monsieur le témoin. C'est effectivement une réponse, mais, s'il vous plaît, essayez de
27 répondre aux questions et de ne pas faire de discours. Je comprends que vous ayez
28 beaucoup d'émotions à ce sujet, je le comprends parfaitement, vraiment, je le

1 comprends, mais je souhaiterais que vous puissiez vous concentrer sur ce qui vous
2 est posé comme question immédiatement.

3 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:09:02]

4 Q. [10:09:02] Julius...

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:09:07] Bien sûr, vous
6 pouvez, Maître Ayena, essayer de concentrer vos questions pour que nous n'ayons
7 pas la probabilité d'avoir des réponses trop longues.

8 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:09:22] Oui.

9 Q. [10:09:23] Julius, je pense que... voilà, cela suffit pour ce qui est du contexte au
10 conflit.

11 Je voudrais maintenant que vous donniez... Enfin, je voudrais maintenant vous
12 poser une question plus spécifique. Vous avez parlé de rébellion à Teso. Est-ce que,
13 brièvement, vous pourriez nous donner les grandes lignes du genre de groupes de
14 rebelles, dès le départ, donc, à l'arrivée du gouvernement actuel, disons dans les
15 années 80, à partir de 1987 jusqu'à 2003 ? Est-ce que vous pourriez dire à la Cour
16 quels étaient les différents types de rebelles qui existaient, des activités menées par
17 ces rebelles ?

18 R. [10:10:13] Dans les années 80, 85, et avant cela, la situation « en » Teso était sous
19 contrôle, parce qu'il y avait des milices en place installées par le régime précédent.
20 Mais dès que le général Tito Okello a été renversé en 1986, eh bien, nous avons
21 constaté une forte augmentation de ces vols de bétail. Et au... lorsque l'on allait
22 dénoncer ces vols de bétail chez les soldats, eh bien, on pouvait être arrêté et même
23 torturé.

24 En 86, 87, lorsque la NRA a commencé, ils n'envoyaient pas de rations alimentaires :
25 ils utilisaient le bétail des personnes comme leur propre réserve. Donc, vous n'osiez
26 plus dire quoi que ce soit lorsqu'il y avait des problèmes, et cela rendait la situation
27 encore plus grave. Lorsque les soldats de la NRA ont commencé à piller, s'ils
28 trouvaient des... un équipement utile qui était chez vous, par exemple, dans votre

1 résidence, eh bien, vous étiez une victime. Je me souviens d'un... de personnes de
2 mon village, dans un camion... qui ont été chargées dans un camion à Obalanga, un
3 homme qui s'appelait Erisu (*phon.*), qui était président de l'école primaire, et à ce
4 moment-là, il avait des armoires qui avaient été données...

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:12:23] Mais ça, ça va
6 beaucoup trop dans les détails.

7 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:12:31] Désolé.

8 Q. [10:12:33] Julius, combien d'activités rebelles est-ce que vous avez pu voir à Teso
9 – brièvement ?

10 R. [10:12:41] Brièvement, nous avons un groupe rebelle, UPA, donc nous avons un
11 groupe rebelle, UPA, qui s'est formé à partir de Teso. Nous avons peur. Nous
12 avons ensuite un deuxième... Le troisième, nous avons un groupe rebelle dirigé par
13 Alice Lakwena.

14 Q. [10:13:03] Est-ce que vous pourriez en dire davantage à ce sujet ?

15 R. [10:13:07] Alice Lakwena a commencé à Gulu, et c'était un groupe rebelle qui se
16 battait, qui se battait avec l'aide de l'Esprit saint et qui venait d'Acholi par Lango, en
17 traversant Teso. Et les garçons le rejoignaient et traversaient Teso jusqu'à
18 Maga Maga, et puis Sowinga (*phon.*). Et puis, il y avait un troisième groupe. Nous
19 avons un groupe rebelle ARS qui venait d'Acholi par Lango et Teso. Je pense qu'en
20 ce qui concerne cette question que vous posez, les groupes rebelles dans la région, je
21 pourrais dire qu'il y en avait quatre, sans mettre de côté les voleurs de bétail de
22 Karamoja parce qu'ils agissaient de la même manière, y compris le gouvernement
23 parce qu'eux aussi volaient les vaches.

24 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:14:18]

25 Q. [10:14:18] Est-ce que l'on pourrait dire qu'il y avait une sorte de chaos sur le
26 terrain ?

27 R. [10:14:31] Oui, je pourrais dire cela ; oui, vu la situation sur le terrain,
28 effectivement, il y avait une sorte de chaos.

1 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:14:44]

2 Q. [10:14:44] Parlons de l'ARS. Lorsqu'ils sont arrivés, vous... est-ce que vous aviez
3 déjà votre fonction politique ?

4 R. [10:14:56] L'ARS est arrivée à Teso dans mon sous-comté le 15 juin... c'est à
5 cette... 2003... c'est à cette date-là qu'ils sont arrivés, et nous célébrons cette date
6 pour nous souvenir de cela, le 15 juin, dans mon sous-comté.

7 Q. [10:15:18] La Cour aimerait savoir qu'est-ce qui s'est passé exactement. Comment
8 ils se sont comportés, comment est-ce qu'ils ont été reçus, qu'est-ce qu'ils ont fait
9 exactement ?

10 R. [10:15:38] Ce que je puis dire ici, c'est que lorsque l'ARS est arrivée, j'ai essayé...
11 j'étais conseiller, j'ai essayé d'informer le gouvernement au sujet de ces étrangers.
12 Mais la RDC, à ce moment-là, m'a accusé de répandre des rumeurs, de ne pas dire la
13 vérité au gouvernement. Bon, alors, je me suis tu parce que je savais qu'ils allaient
14 m'arrêter.

15 Le matin suivant, le soir suivant du 15, il y a eu une attaque à Obalanga, dans le
16 sous-comté d'Obalanga. Ils ont tué des personnes. Ça, c'est la première entrée en
17 région Teso. Lorsqu'ils sont entrés, il y a eu des heurts, il y avait à peu près huit
18 LDU, et c'est ce jour-là que j'ai essayé de mobiliser les jeunes en tant que chef, parce
19 qu'à ce moment-là l'activité des Karamojong et du vol mené par les Karamojong
20 était tellement importante qu'il n'était pas facile de séparer les gens, qui faisait quoi,
21 les voleurs des rebelles.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:17:02]

23 Q. [10:17:02] Est-ce que vous avez ensuite... est-ce que vous en avez appris
24 davantage sur ces gens ensuite ?

25 R. [10:17:10] Après l'attaque, le centre de mon village a été incendié, les gens ont été
26 tués, les propriétés ont été pillées, les gens s'enfuyaient, les gens étaient enlevés. Ce
27 jour-là, les rebelles sont allés au village... dans un village appelé Yakatoi (*phon.*),
28 école primaire. Ils ont installé un camp et ils jouaient au football à 10 heures matin.

1 J'ai fait une tentative de communiquer au commandant de l'armée, je l'ai appelé au
2 téléphone. J'étais conseiller, j'étais à Amuria. J'ai appelé M. J. J. Odong pour
3 l'informer parce qu'il venait de mon district à ce moment-là... de l'informer qu'il y
4 avait eu une attaque, qu'il y avait des rebelles, qu'ils étaient en train de jouer au
5 football, que les gens avaient pris la fuite, que toutes les routes étaient pleines,
6 encombrées. Il a fallu à peu près deux semaines au gouvernement pour réagir de
7 Kampala à Amuria — deux semaines. Les rebelles jouaient au football, ils avaient lié
8 amitié avec les gens, ils prenaient des vaches, les gens libéraient les vaches. Ils ont
9 commencé à demander aux gens : « Vous voyez, nos vaches ont été prises », et les
10 gens acceptaient le message de ces rebelles sur ce qui se passait. Bien entendu, c'était
11 une réalité à ce moment-là.

12 Q. [10:18:59] Est-ce que vous avez une explication de la raison pour laquelle il a fallu
13 deux semaines au gouvernement pour réagir ?

14 R. [10:19:06] Il y a eu plusieurs réunions qui se sont tenues à Soroti, et nous... on
15 nous a dit : « Voilà le message du gouvernement, il n'y a pas de troupe disponible. »
16 Ils ne pouvaient pas quitter Gulu et ces autres endroits. D'après le gouvernement,
17 c'était une diversion, ils voulaient faire diversion pour les troupes... pour que les
18 troupes viennent à Teso, que ça c'était le plan du côté acholi. Ils ont dit également
19 qu'ils n'avaient pas d'armes à feu qu'ils pouvaient utiliser, parce qu'à ce moment-là
20 les rebelles utilisaient plutôt des lances. Je ne me souviens pas d'armes à feu du
21 gouvernement. Le gouvernement a commencé à mobiliser des troupes. Je crois qu'ils
22 ont été aidés par les Américains et par d'autres pays qui ont fourni des armes à feu
23 comme des G2, des armes de soutien, et tout cela, c'est arrivé. Mais même lorsqu'ils
24 sont arrivés, ils hésitaient.

25 Monsieur le Président, je ne peux pas comprendre. Un commandant, commandant
26 dans un hôtel ou sur le champ de bataille, je ne peux pas imaginer comment, lorsque
27 les rebelles sont là, sur le terrain, qu'il y a des embuscades et tout ça, que ces
28 commandants étaient là.

1 Monsieur le Président, pendant l'attaque à Obalanga, ils ont mobilisé les jeunes. Je
2 suis allé au commissariat de police d'Amuria pour chercher des armes à feu et on
3 nous a donné un AK-47. Nous avons emmené 30 jeunes, un AK-47, et ça a été la
4 naissance d'Arrow Boys.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:20:49] Très bien. C'est
6 exactement où M. Ayena souhaitait effectivement emmener le témoin.

7 Accordez-moi une seconde. Vous avez déclaré que vous aviez essayé de mobiliser
8 les jeunes.

9 Et bien entendu, Monsieur... Maître Ayena, vous pouvez poursuivre là-dessus.

10 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:21:24] Oui.

11 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:21:23] Même une question
12 simplement pour le témoin.

13 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:21:24]

14 Q. [10:21:24] Julius, vous avez, je pense, bien compris la question, ce que le Président
15 de la Cour disait. Il disait que la réaction des jeunes a donné lieu à la naissance de ce
16 groupe Arrow Boys. Est-ce que vous pourriez entrer dans les détails, vous savez,
17 l'origine, la formation de ces Arrow Boys ? Qui a formé ce groupe, comment est-ce
18 qu'il s'était organisé, à qui faisait-il rapport, quelle était la structure de
19 commandement, et cetera ?

20 R. [10:21:55] Très bien. Nous avons mobilisé les Arrow Boys, et littéralement,
21 littéralement, j'ai mené le processus parce que j'étais conseil de la région de ce
22 sous-comté. Je les ai mobilisés pour avoir leur soutien, parce qu'il y avait seulement
23 huit LDU dans toute la caserne et la situation était tendue. Il y avait tellement
24 d'attaques, et nous avons prié le gouvernement d'envoyer des troupes, nous l'avons
25 vraiment prié qu'il mobilise notre camp avec 45 000 personnes — 45 000 personnes.
26 Et il n'y avait que huit jeunes dans le camp, huit LDU dans le camp.

27 Donc, en tant que chef, j'ai été obligé à tous les niveaux d'essayer de mobiliser les
28 jeunes pour aider ces huit. Comment ? Eh bien, on est allés avec une voiture,

1 quelqu'un nous a donné un pick-up, le... donc, on nous a donné un pick-up pour
2 aller à la... le CPS d'Amuria, le commissariat de police central, c'est là qu'on nous a
3 donné un AK-47 — il n'y avait pas d'armes à feu. Nous avons continué avec un
4 officier de police, et cette arme qu'on nous avait donnée, nous sommes retournés, et
5 j'ai littéralement demandé aux garçons d'amener leurs pangas, leurs lances, de
6 manière à ce que nous puissions défendre les gens, défendre le camp, défendre le
7 bétail dans le camp.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:23:49]

9 Q. [10:23:49] Bon, lorsque vous dites « les garçons », à ce stade-là, j'ai une question.
10 Combien y en avait-il et quel était l'âge moyen ? Ça m'intéresserait. Enfin, répondez
11 une question après l'autre. Lorsque vous avez commencé le processus pour les
12 armes, vous n'aviez reçu qu'un seul AK-47 ?

13 R. [10:24:17] Il y avait davantage de jeunes, mais le transport déterminait le nombre
14 que nous pouvions emmener, c'est pourquoi nous avons utilisé un pick-up qui
15 pouvait transporter 30 personnes.

16 Q. [10:24:29] Et l'âge, l'âge de ces 30 personnes ?

17 R. [10:24:35] Ça dépendait, ça dépendait : 20, 18 ans, tous ceux qui étaient
18 disponibles, tout le monde. Ça n'était pas une question d'autodéfense parce que
19 l'État semblait complètement absent. Les huit, nous les avons priés pendant
20 longtemps. Ce que le gouvernement disait, c'était qu'on pouvait utiliser les jeunes,
21 donc nous les avons formés, nous les avons armés, et nous avons fait cela pendant
22 longtemps. Nous nous sommes appuyés sur les jeunes, nous les avons... ils les ont
23 formés, ils les ont emmenés au Congo, pour la guerre au Congo, ils les prenaient, ils
24 ne revenaient pas. Donc c'était la situation.

25 Maintenant, nous avons recruté ces jeunes et la situation s'est développée.
26 L'information circulait parmi les jeunes qui étaient avec les huit LDU, et ils se
27 battaient côte à côte. L'information a circulé sur la radio et des dirigeants comme
28 Musa, Musa Ecweru et d'autres, D.C à Kasese. Il était précédemment impliqué dans

1 la guerre de l'UPA à Teso. Et puis il y avait aussi Mike Mukula et d'autres dirigeants
2 qui s'étaient retirés dans la ville de Soroti. Ils ont commencé à acheter l'idée de
3 mobiliser les anciens combattants, et le nom d'Arrow — « flèche » — leur a été
4 donné à ce moment-là. Donc, on a repris, c'était un jeune dirigeant qui a commencé
5 cela, et puis, ensuite, le gouvernement, l'opposition, ça allait être difficile pour
6 donner une signification à tout cela. Donc, j'ai... je les ai laissés mener cette tâche,
7 nommer un président, laisser organiser la coordination de tout cela. Moi, j'ai gardé
8 un profil bas sur le terrain.

9 Q. [10:26:44] Monsieur Ocen, donc, vous étiez à l'origine de ces Arrow Boys, si je
10 comprends bien, et tout le processus a été repris ensuite par le gouvernement. Vous
11 avez joué un rôle, n'est-ce pas, et puis ensuite vous avez arrêté ?

12 R. [10:26:58] J'ai bâti un monument lors de la... à l'endroit où il y a eu la première
13 attaque, le monument des Arrow Boys. Nous l'avons construit. Il a été officiellement
14 inauguré par le Premier ministre le 15 juin de l'année dernière.

15 Q. [10:27:16] À Obalanga ?

16 R. [10:27:18] À Obalanga, bien que le gouvernement ait déployé des troupes, ils
17 étaient suspicieux à ce sujet, au sujet de ce qui allait arriver autour de ce monument,
18 parce qu'ils n'avaient jamais construit, eux, de monument.

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:27:36] Je comprends, je
20 comprends.

21 Maître Ayena.

22 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:27:40]

23 Q. [10:27:40] Julius, vous avez parlé des LDU, les huit LDU ?

24 R. [10:27:42] Oui.

25 Q. [10:27:44] Est-ce que vous pourriez dire à la Cour qui, exactement, avait recruté
26 les LDU et à qui ils faisaient rapport ?

27 R. [10:27:53] Les LDU ont été recrutés avec l'aide des chefs locaux. La politique du
28 régime de Kampala, c'était, à ce moment-là, lorsqu'il y avait... lorsque les attaques

1 des Karamojong se sont intensifiés... eh bien... et que les gens ont demandé la
2 présence de militaires, le gouvernement a demandé aux chefs locaux de recruter des
3 LDU et des jeunes garçons capables, qui seraient formés par... et que le
4 gouvernement les armerait pour se défendre contre les Karamojong. C'est comme ça
5 que les LDU ont été recrutés dans les districts frontaliers.

6 Q. [10:28:42] Et nous, « US » ?

7 R. [10:28:53] « US ». Oui, c'est... c'était une unité... c'était un peu la même chose que
8 les LDU, les US. On les utilisait pour protéger, pour garder et contrôler les vols de
9 bétail à la frontière. C'est comme ça que huit LDU ont été institués.

10 Q. [10:29:10] Et à ce moment-là, où étaient-ils stationnés ?

11 R. [10:29:15] Le jour de l'attaque, ils étaient stationnés dans le sous-comté, au
12 chef-lieu du sous-comté.

13 Q. [10:29:23] Est-ce qu'il y avait un groupe spécifique de gens qu'ils protégeaient ?

14 R. [10:29:29] Ils étaient censés, en fait, protéger les gens dans le camp, avec leur bétail
15 à cause des voleurs.

16 Q. [10:29:37] Parlons du camp. Lorsque vous parlez du camp, qu'est-ce que vous
17 voulez dire exactement ? Comment est-ce que le camp a commencé à exister ? Qui l'a
18 instauré ? Quelle a été la réaction spontanée à l'intensité du conflit ? Comment est-ce
19 que ça... c'est arrivé ?

20 R. [10:29:58] Eh bien, la vie au camp, bon, il y avait deux situations : comme je l'ai dit
21 à la Cour, il y avait les attaques des Karamojong sur... contre les districts voisins, au
22 début des années 50. Donc, les gens ont commencé à s'installer dans des camps où ils
23 étaient en sécurité. Les gens étaient amenés aux camps où ils étaient en sécurité,
24 parce que, dans les villages, si vous restiez dans les villages, vous pouviez être tué.
25 Ça, c'était un des scénarii, mais le scénario où l'ARS et...

26 Q. [10:30:42] Veuillez m'excuser. Vous dites que vous avez été conduits... conduits
27 aux camps. Qui est-ce qui a conduit ces gens aux camps ? Comment est-ce qu'ils...
28 Comment est-ce que ça s'est passé ?

1 R. [10:30:55] Bien, conduire les gens aux camps, c'était surtout les groupes rebelles
2 qui le faisaient et les voleurs de bétail. Si vous restiez au village, vous alliez être tué.
3 Si vous restiez au village, vous étiez tué. C'est ça qui les a conduits. Ensuite, les
4 forces du gouvernement sont devenues également les chauffeurs, parce qu'il est
5 arrivé un moment où les rebelles sont arrivés, et même les forces du gouvernement,
6 s'ils vous trouvaient dans les villages, ils tiraient sur vous, ils vous tuaient. Nous
7 avons une liste de gens qui ont été tués par le gouvernement. Donc, les gens étaient
8 en fuite, il n'y avait plus d'endroit où se mettre à l'abri. Donc, l'ARS est arrivée, est
9 arrivé un moment aussi où ils ont donné instruction... enfin, ça a été une instruction
10 du gouvernement, Monsieur le Président, que tout le monde devait quitter les
11 villages pour aller dans les camps, pour séparer les rebelles et le gouvernement,
12 donc, pousser les gens aux camps.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:32:04]

14 Q. [10:32:05] Et si vous n'alliez pas aux camps, qu'est-ce qui se passait ?

15 R. [10:32:10] Eh bien, vous risquez votre propre vie, vous étiez fini.

16 Q. [10:32:13] Et lorsque vous dites que le gouvernement a donné un ordre, si j'ai bien
17 compris, donc du côté du gouvernement, de leur perspective, comment est-ce qu'ils
18 faisaient respecter cet ordre pour les personnes déplacées internes ? Comment est-ce
19 qu'ils les portaient aux camps de déplacés internes ?

20 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:32:33] Je vais peut-être vous aider Julius.

21 Q. [10:32:40] Le Président dit: mettons qu'il y ait une annonce qui dit tout d'un coup
22 « il faut absolument quitter le village pour aller dans les camps ». Mais pour ceux qui
23 ne... qui refusent cet ordre, que va-t-il se passer ? Comment est-ce que le
24 gouvernement faisait pour que les ordres soient... les ordres du gouvernement
25 soient respectés par la population ?

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:32:57] Vous avez
27 parfaitement interprété mon propos, Maître Ayena.

28 R. [10:33:06] Oui, Monsieur Ayena et le Président avez posé une question : alors,

1 quand le gouvernement vous donne l'ordre de quitter votre village pour aller dans
2 un camp, si vous ne le faites pas, eh bien, vous êtes considéré comme étant un
3 collaborateur rebelle, donc un collabo, vous allez être exécuté, et puis la prochaine
4 fois, les gens vont trouver votre cadavre pourrissant dans votre maison. C'est tout.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:33:31] J'ai bien compris.

6 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:33:33]

7 Q. [10:33:33] Donc... est-ce qu'on utilisait aussi d'autres moyens de persuasion ?

8 R. [10:33:47] Qui ?

9 Q. [10:33:48] Je parle du gouvernement.

10 R. [10:33:51] Eh bien, lorsque le gouvernement fait... donne un ordre, bon, ils ont...
11 ils avaient beaucoup de tact, ils faisaient ça avec diplomatie. Mais quand vous, dans
12 un... et vous, vous êtes dans un village, vous êtes un suspect, parce qu'il y avait
13 encore beaucoup de combats aussi parmi les villageois et parmi les villages. Enfin, il
14 y avait aussi des problèmes de jalousie, et cetera. Enfin bon. Donc, en fait, ils
15 peuvent tirer sur qui ils veulent. Et l'information passe d'un village à l'autre. Sachant
16 qu'ils sont allés dans le village X pour aller obtenir de la nourriture, eh bien, dans ce
17 cas-là, ils sont tués et puis ça fait... ça fait courir tout le monde. Dès qu'on voit des
18 gens qui sont en file (*inaudible*) en file indienne, eh bien, on voit la mort, parce que la
19 mort peut venir de n'importe lequel d'entre eux. Parfois, on entend des tirs, on
20 entend des explosions. Par exemple, dans le village d'Anica (*phon.*), le gouvernement
21 a bombardé certaines personnes qui étaient à un enterrement et en utilisant un
22 hélicoptère de combat. Et ils ont, comme ça, tué 11 personnes, 11 personnes qui
23 étaient en train d'assister à des obsèques. Et puis il y en a d'autres aussi, dans un
24 autre... dans un autre sous-comté, des gens qui étaient en train de pêcher, et puis
25 hop ! on les a abattus à partir d'un hélicoptère de combat. C'étaient des actions du
26 gouvernement.

27 Alors, pourquoi rester dans un village ? En plus, le gouvernement commet toutes ces
28 exactions et ne donne aucune... donne aucune excuse. On n'a jamais eu la moindre

1 excuse de la part du gouvernement, à propos de tous ces meurtres qui ont été
2 commis dans les villages. Jusqu'à présent, on n'a toujours pas entendu le moindre
3 mot d'excuse de la part du gouvernement.

4 Q. [10:36:06] Parlons du camp en tant que tel maintenant.

5 Au cours du conflit qui a opposé l'ARS et l'UPDF, pourriez-vous nous dire, tout
6 d'abord, comment les choses étaient organisés ? Comment les camps étaient-ils
7 protégés ? À l'aide de quelles forces ?

8 R. [10:36:37] Donc, quand l'ARS... enfin, quand il est devenu évident qu'on ne
9 pouvait plus vivre ailleurs que dans les camps et que le gouvernement a déployé des
10 troupes dans les camps, eh bien, on voit qu'on a essayé d'encercler les camps en les
11 protégeant à l'aide de soldats qui étaient tout autour du périmètre du camp, par
12 exemple. Et il y en avait d'autres par... Dans certains camps, on essayait de mettre
13 toujours les militaires dans un endroit stratégique, l'accès le plus facile au camp par
14 les rebelles, et c'est là qu'on déploie les soldats, à l'Ouest, à l'Est, au Nord, enfin à
15 l'endroit qui est le plus vulnérable. Et puis, parfois, il y a aussi des patrouilles qui se
16 promènent « en » milieu du camp. On a même vu des camps où il y avait... où les
17 soldats et les civils étaient complètement mélangés. C'était un deuxième scénario,
18 mais on a vu cela. Voilà, c'était comme ça que ces troupes du gouvernement ont été
19 déployées. Cela dit, tout le monde a dû se retrouver dans des camps. On était dans
20 un camp, on n'était pas un rebelle. On était hors du camp, on risquait d'être pris
21 pour un rebelle.

22 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:38:19]

23 Q. [10:38:19] Et quelles étaient les conditions de vie dans les camps ?

24 R. [10:38:23] Horrible.

25 Q. [10:38:24] Vous pouvez nous en dire plus ?

26 R. [10:38:27] C'était horrible. Ceux qui ont le plus souffert, c'étaient les femmes et les
27 enfants. Il n'y avait pas de nourriture, il n'y avait pas de médicaments. On ne
28 pouvait absolument pas prendre... avoir des médicaments. Toutes les routes étaient

1 bloquées. Donc, on n'avait pas à manger. Et puis l'hygiène aussi était épouvantable.
2 Il manquait d'eau... cela manquait d'eau. Il y avait beaucoup, beaucoup de monde
3 dans les camps mais pas assez d'eau. Et je crois que ce sont les Pays Bas... je crois
4 que les Pays Bas sont très forts en adduction d'eau, et cetera, et ils ont... ils nous ont
5 beaucoup aidé pour améliorer les conditions sanitaires dans les camps. Les Pays Bas,
6 je les remercie encore une fois. Je les remercie maintenant que je suis dans leur pays,
7 d'ailleurs. Donc, il y avait un programme, le SDDP, à Soroti qui aidait... qui aidait
8 énormément les gens dans les camps. Donc, c'est vraiment des programmes qui ont
9 très bien marché.

10 Alors, dans cette situation, un grand nombre de personnes sont mortes, parce qu'il
11 n'y avait tout simplement pas accès à quoi que ce soit. Pas accès aux services
12 sociaux, il n'y avait pas de sécurité non plus. Les programmes du gouvernement
13 n'étaient même... n'étaient ni mis en œuvre ni même évoqués d'ailleurs. Ce qui fait
14 que beaucoup de gens sont morts. À Obalanga, le district d'où je viens, le sous-comté
15 d'où je viens, le 15 juin, eh bien, 360 personnes ont perdu la vie. Ils sont morts aux
16 mains des troupes du gouvernement et des rebelles. Et puis, il y a ceux aussi qui sont
17 morts tout simplement de maladie. Donc, vous voyez, la situation était épouvantable
18 dans les camps à l'époque.

19 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:40:55]

20 Q. [10:40:56] Je vous remercie. C'est un récit exemplaire de ce qui se passait dans les
21 camps.

22 Pouvez-vous nous donner un ordre d'idées en ce qui concerne le nombre de soldats
23 qui ont été déployés pour protéger les camps ?

24 R. [10:41:18] C'est difficile à évaluer parce que c'était assez secret. Cela dit, c'était un
25 chiffre qui n'était pas du tout adéquat. Et c'est pour cela que les Arrow Boys ont été
26 recrutés par le gouvernement. Il n'y avait pas assez de soldats, donc ils ont dû faire
27 venir encore plus de Arrow Boys, ils allaient... pour les intégrer. Parce que s'il y
28 avait eu assez de soldats, les gens n'auraient pas eu à quitter les villages pour se

1 retrouver dans les camps, ou les... le gouvernement aurait pu, peut-être, soutenir
2 des détachements venant, par exemple, des différentes paroisses, pour que les gens
3 puissent rester près de chez eux, près de leur jardin. Mais comme il n'y avait pas
4 assez de soldats, eh bien, on a dû absolument confiner les gens dans ces camps. Les
5 gens demandaient : « Mais où sont les soldats ? » Un sous-comté, ça a à peu près
6 35 000 personnes, 40 000 personnes ; on met tous ces gens-là dans un camp, dans
7 deux camps, avec les soldats, bien, ça ne... c'est ce qui est censé... c'est ce qu'on était
8 censé faire. Et donc, on essayait de concentrer toute la population sur un seul... un
9 seul endroit géographique.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:43:01]

11 Q. [10:43:02] Je comprends. Mais alors, ces Arrow Boys, c'était plutôt... c'était plutôt
12 un substitut palliant le manque de... d'efficacité du gouvernement ou autre chose ?

13 R. [10:43:15] Eh bien, on ne peut pas dire que si les Arrow Boys n'avaient pas été
14 mobilisés, il n'y aurait pas eu de problème, parce que lorsqu'on a un combat avec
15 l'ennemi, les vrais militaires... enfin, les Arrow Boys, ce n'était pas sûr, on ne savait
16 pas très bien s'ils allaient attaquer ou pas. Ils disaient qu'ils y allaient... qu'ils
17 allaient y aller et puis, après, ils n'y allaient pas. Donc, les militaires n'avaient pas
18 trop confiance en eux, vu comment ils se comportaient. Dès le départ, de toute façon,
19 il y avait de l'animosité entre l'UPDF et les Arrow Boys. Mais normalement, c'est
20 l'UPDF qui est supérieure, bien sûr, par rapport aux Arrow Boys, mais les Arrow
21 Boys ont joué un rôle essentiel.

22 Q. [10:44:25] Vous avez dit que, au départ, les Arrow Boys n'avaient pas d'armes à
23 feu, ils n'avaient qu'une seule arme dont on a parlé. Et après, on leur a donné des
24 armes à feu, le gouvernement, par exemple, leur a donné des armes à feu ; est-ce que
25 leur comportement était différent ?

26 R. [10:44:46] Oui, les gouvernements, ensuite, ont obtenu les armes à feu qui
27 venaient des commissariats. Par exemple, à Kampala ou ailleurs, ils les ont données
28 aux Arrow Boys, ils ont donné ce qu'ils ont pu, bien sûr. Ensuite, plus tard... plus

1 tard, la communauté internationale a donné aussi des armes appelées armes de
2 soutien. Je crois qu'à un moment il y a eu plus de 7 000 Arrow Boys dans la région
3 de Teso. Il y avait à peu près une dizaine de bataillons des Arrow Boys qui avaient
4 été intégrés à l'UPDF, pour cette action dont on a parlé.

5 Q. [10:45:43] Dès le départ, on a donc parlé de ces Arrow Boys ; mais est-ce que vous
6 avez fait partie des Arrow Boys ? Bon, vous deviez avoir quand même à peu près
7 30 ans, donc vous étiez un Arrow Boys un peu plus vieux que les autres, mais est-ce
8 que vous avez... est-ce que vous vous êtes battu avec eux ?

9 R. [10:46:06] Monsieur le Président, de toute façon, moi, ce que j'aime... ce que je
10 veux, c'est la paix. Moi, je suis là pour faire la paix et je n'aurai... je n'ai jamais choisi
11 la confrontation. J'aurais toujours choisi une approche basée sur le dialogue pour
12 trouver une solution. Moi, je ne suis pas pour la violence. Mais comme on a grandi
13 dans les camps, il était très difficile de comprendre ce qu'il se passait sur le terrain.
14 Et puis on cherchait aussi une voie pacifique, mais il fallait quand même trouver
15 aussi une solution rapide. Quand les gens patrouillent pendant la nuit, quand des
16 gens, par exemple, se font attaquer en pleine nuit pour se faire voler leurs vaches, eh
17 bien, il faut quand même qu'il y ait une réponse. Parfois, il y a des circonstances où
18 on peut négocier, il y a d'autres circonstances où il faut tout simplement attaquer, ou
19 se défendre, en tout cas.

20 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [10:47:20]

21 Q. [10:47:20] Mais je vous avais posé une question très simple, Julius — enfin, c'est le
22 Président qui vous l'avait posée : est-ce que vous avez fait partie des Arrow Boys ?
23 C'est tout ce qu'on vous a demandé. Donc, vous, vous étiez au point de mobilisation
24 à cet endroit-là, et est-ce que vous avez uniquement recruté des Arrow Boys ou
25 est-ce que vous avez rejoint le mouvement ?

26 R. [10:47:41] Je... non, je n'ai jamais changé de point de vue, moi, même après, quand
27 j'ai eu certains conflits avec les responsables du gouvernement. Moi, je voulais que
28 les gouvernements viennent voir pour dire exactement comment ces Arrow Boys

1 allaient être engagés et incorporés. Je voulais une politique claire, savoir ce qui s'était
2 passé. Il y en a 150 qui sont morts. Après, je me suis rendu compte que... j'aurais pu
3 mourir, moi aussi, alors donc, j'ai prudemment battu en retraite. Et je me suis
4 dit : « Bon, puisque le gouvernement est venu, l'UPDF est arrivée aussi, donc je vais
5 rester juste un chef, je vais critiquer ce qui se passe. Si jamais il y a quoi que ce soit
6 qui arrive au cours de l'action, eh bien, je pourrai le rapporter. » Mais... donc je suis
7 resté très critique, mais j'aurais pu quand même perdre ma vie sous le
8 commandement du brigadier Oguti. J'ai été sauvé parce que le Président Museveni
9 rencontrait les notables, et cetera, et c'est eux qui m'ont sauvé. Donc, moi, j'ai réussi
10 à survivre à (*inaudible*), mais ce grâce aux notables.

11 Q. [10:49:22] Pourriez-vous nous dire si, à cette époque, vous avez assisté à une
12 attaque de rebelle sur un camp de déplacés en interne ? Est-ce que vous avez assisté
13 à ce genre de chose ?

14 R. [10:49:37] Je tiens à dire aux juges, comme je l'ai toujours affirmé, d'ailleurs, qu'il
15 y a eu une attaque où un prêtre catholique au centre de (*inaudible*) hôtel est tombé
16 dans une embuscade.

17 Q. [10:50:07] Non, moi, je parle d'une attaque sur un camp. Est-ce que vous avez
18 assisté à une attaque sur un camp ?

19 R. [10:50:13] Oh oui. Oui, oui, oui, oui. Moi, l'attaque dont je vous ai parlé
20 précédemment à (*inaudible*) hôtel, audit hôtel, c'était dans un camp aussi.

21 Q. [10:50:30] Très bien.

22 R. [10:50:33] Donc le prêtre catholique voulait traverser pour aller à Obalanga, qui
23 était déjà en flammes, d'ailleurs. Et il ne savait pas que les rebelles avaient déjà
24 entouré le camp, encerclé, et donc, alors qu'il conduisait, ils lui ont tiré dessus, et
25 puis il ne pouvait pas faire demi-tour parce que la route traversait le camp. Donc, il
26 ne pouvait pas faire demi-tour, donc il a continué à se faire tirer dessus, on lui a tiré
27 dans le bras droit et, quand il est arrivé à la route Karamoja, et cetera, eh bien...
28 lorsqu'ils ont atteint le côté Karamoja, eh bien, l'homme était mort. C'est bien

1 désolant. Donc, une personne déjà.

2 Ensuite, il y en avait d'autres, d'autres attaques. La plupart du temps... là... une fois
3 il y avait un camp qui a été attaqué parce qu'il y avait une mission... un dispensaire
4 d'une mission en plein milieu et les rebelles voulaient des médicaments. Et donc,
5 c'est pour ça qu'ils ont attaqué le camp. Ils ont... se sont emparés des médicaments
6 qui étaient dans le dispensaire.

7 Et puis le reste, c'était plutôt des embuscades. Ils voyaient, par exemple, que les
8 Nations Unies allaient livrer de la nourriture, des vivres. Lorsqu'on savait que des
9 médicaments allaient être livrés dans un camp, eh bien, là, on essayait de lancer une
10 attaque contre le camp pour s'emparer de tout cela. Mais la plupart du temps,
11 c'étaient juste des embuscades, des embuscades qui avaient lieu sur le trajet, plutôt.
12 Il y avait des soldats qui accompagnaient les personnes qui étaient en train de se
13 déplacer et puis les rebelles attaquaient, les gens étaient tués, et cetera. Enfin, vous
14 voyez le genre.

15 Q. [10:52:46] Bien. Vous parlez d'embuscades. Qui tombait dans les embuscades ?
16 S'agissait-il de civils ou de forces du gouvernement ?

17 R. [10:52:57] Les deux. Parfois, ça pouvait être des civils qui étaient en voiture et qui
18 tombaient dans des embuscades. Ça pouvait aussi être des personnes qui étaient en
19 convoi avec des militaires. Il y avait des véhicules civils et des véhicules militaires, et
20 les rebelles tendaient l'embuscade, combattaient les soldats et, ensuite, vous voyez ce
21 qui pouvait bien arriver : les gens mouraient. Et d'ailleurs, le... un des Présidents,
22 d'ailleurs... le convoi du Président, à un moment, quand il se déplaçait de Soroti
23 pour aller ailleurs, est tombé dans une embuscade. Et puis, il y a eu une embuscade
24 militaire avec les rebelles, mais là, c'était une embuscade de rebelles (*se reprend*
25 *l'interprète*) contre des militaires, mais là, il n'y a pas de civils. Et puis il y en avait
26 d'autres... une autre embuscade aussi avec un bus (*inaudible*) où 11 personnes ont
27 été tuées. Enfin, je vous parle donc de ces embuscades.

28 Q. [10:54:04] Mais vous dites maintenant que l'ARS attaquait pour obtenir des vivres.

1 D'après ce que vous avez appris, de ce que vous avez vu, y a-t-il eu des attaques qui
2 étaient dirigées tout simplement contre la population civile dans le simple but de
3 trucidier les gens, juste attaquer des civils pour le plaisir d'attaquer des civils ?

4 R. [10:54:30] Comme je vous l'ai dit, comme je vous le répète depuis ce matin, les
5 rebelles, au départ, ils ont rejoint les communautés, ils jouaient au foot avec les
6 autres, enfin, ils marchaient tranquillement dans la rue, mais les choses ont changé
7 parce que le réseau de renseignements du gouvernement a utilisé... a commencé à
8 travailler, mais en civil. Et puis en plus, les civils ne comprenaient pas la langue des
9 militaires ou la langue du gouvernement. Un civil m'a demandé un jour : « Mais où
10 sont les... » (*L'interprète se reprend*) Donc, à un moment, les civils ont commencé à
11 donner des informations aux forces du gouvernement sur l'emplacement des
12 rebelles. Et, de ce fait, bien sûr, le civil devenait un ennemi du rebelle. Si le rebelle
13 arrivait face à un groupe de ce type, eh bien... On arrivait à une situation où, de
14 toute façon, les gens... les rebelles suspectaient tout le monde. Ils suspectaient les
15 gens qui allaient dans leur jardin, dans leur lopin pour obtenir un peu de... pour
16 obtenir des vivres, et ils considéraient qu'ils étaient suspects aussi.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:55:59] Mais puis-je vous
18 demander quelque chose rapidement ?

19 Q. [10:56:01] Vous nous dites que, au départ, les rebelles étaient assez amicaux, qu'ils
20 jouaient au foot avec la population ; c'est bien ça ?

21 R. [10:56:12] Oui, ils jouaient au foot, ils aidaient à attacher les chèvres ou détacher
22 les chèvres ou les vaches, ils fermaient les portes quand les portes étaient ouvertes.
23 Enfin, c'était la bonne situation, mais ils demandaient aussi à ce qu'on leur prête un
24 peu de la... des vivres parce qu'ils avaient faim.

25 Q. [10:56:37] Oui, mais je ne comprends pas très bien, alors. Pourquoi est-ce que, tout
26 d'un coup, les gens ont eu peur et ont décidé de créer cette institution que sont les
27 Arrow Boys alors qu'ils étaient amicaux ?

28 R. [10:56:50] Oui, c'est important. C'est le problème avec les voleurs de bétail qui

1 passaient leur temps à nous voler notre bétail et à tuer les gens. On voulait se
2 mobiliser, à l'époque. Alors, si on entendait, par exemple, qu'un groupe allait
3 arriver, on savait, par exemple, que les voleurs de bétail allaient arriver, on se
4 mobilisait, donc. On se disait : « On va se mobiliser pour aider les LDU qui sont
5 contre les voleurs de bétail. » Mais on ne savait pas que, en fait, le groupe qui
6 arrivait, ce n'était pas les voleurs de bétail, c'était un autre groupe rebelle. Alors, on
7 était en train de se mobiliser pour se défendre, mais voilà maintenant qu'on est dans
8 une situation qui est différente.

9 De toute façon, on n'a pas appelé les Arrow Boys « Arrow Boys » très rapidement ;
10 ça a mis beaucoup de temps. La situation a dû changer. À un moment, on s'est rendu
11 compte qu'on avait d'un côté les voleurs de bétail, mais qu'on avait aussi les rebelles.

12 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:57:58] Très bien. Je pense
13 que nous avons mérité une pause-café. Nous reprendrons donc à 11 h 30. Merci.

14 M^{me} L'HUISSIER : [10:58:12] Veuillez vous lever.

15 *(L'audience est suspendue à 10 h 58)*

16 *(L'audience est reprise à 11 h 31)*

17 M^{me} L'HUISSIER : [11:31:57] Veuillez vous lever.

18 Veuillez vous asseoir.

19 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:32:13] Nous allons
21 poursuivre l'interrogatoire de M. Ocen.

22 Maître Ayena, vous avez la parole.

23 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [11:32:41] Je n'en ai plus pour très
24 longtemps, Monsieur le Président.

25 Q. [11:32:51] Julius, rebonjour. J'espère que vous avez pu vous détendre pendant
26 cette pause-café. Nous parlions de... du chirurgien de l'ARS à Teso, l'annexe de
27 Teso. Est-ce que vous savez qui était au commandement du groupe de l'ARS qui est
28 venu à Teso ?

1 R. [11:33:39] D'après les informations disponibles partout dans la région de Teso, le
2 brigadier Charles Tabuley, Vincent Otti, étaient les noms populaires qui circulaient.
3 C'est ce que nous avons appris, qu'ils avaient pénétré dans la région Teso. D'après le
4 gouvernement, (*inaudible*) Mussa, qui était donc Musa Ecweru — Musa Ecweru —,
5 qui était le coordinateur d'Aruu, à ce moment-là, a rapporté cela aux médias dans
6 tout le pays et partout dans le monde, d'ailleurs, qu'il avait... qu'il pouvait tuer un
7 dirigeant rebelle du nom de Dominic Ongwen. Et il a transporté le corps de cet
8 homme à partir d'un village au lac Aruu.

9 Q. [11:35:15] Oyel (*phon.*) ?

10 R. [11:35:19] Ayel (*phon.*), à la frontière. Ce corps avait été frappé par des balles et il a
11 été exposé. Et ensuite, sa photo a été publiée dans les médias. Et on a dit que c'était
12 Dominic Ongwen, le commandant Dominic Ongwen, qui avait été annihilé par
13 l'UPDF et qu'il avait été emmené pour être enterré dans un cimetière. Et la
14 population a pris cela comme une vérité d'évangile, parce que de hauts
15 représentants du gouvernement parlaient de cela. Je pense que c'est cette Cour qui a
16 demandé d'avoir une preuve de ce que le gouvernement avançait. J'ai... On m'a dit
17 un jour qu'une équipe d'experts avait... était venue au cimetière et qu'ils avaient
18 recueilli des échantillons des restes de Dominic Ongwen et qu'ils les avaient
19 emmenés. C'est ce que je puis dire.

20 Mais d'autres commandants de rang inférieur... Mais ensuite, il a été établi que le
21 brigadier Charles Tabuley avait été mis hors d'état de nuire à Anyara pendant une...
22 un combat avec les Arrow Boys.

23 Et puis, il y avait un autre commandant du nom d'Opiyo qui a également été abattu
24 au centre Odotiu (*phon.*). C'était un centre commercial où ils essayaient d'obtenir des
25 médicaments, de l'approvisionnement médical. C'est ce que je sais. Ces deux
26 commandants de haut rang, le commandant de brigade Charles Tabuley et puis
27 Vincent Otti, étaient parmi les commandants de l'ARS de haut niveau qui étaient
28 entrés dans la région de Teso.

1 Q. [11:37:51] Ce matin, vous parliez du premier point d'entrée à Obalanga, et vous
2 avez déclaré à la Cour que ces gens étaient restés là pendant longtemps, qu'il avait
3 eu des contacts avec la population locale ; est-ce que j'ai raison ?

4 R. [11:38:06] Oui, pendant deux semaines environ.

5 Q. [11:38:09] Et pendant ces deux semaines, est-ce qu'ils ont vu ces deux
6 commandants que vous citez, c'est-à-dire Vincent Otti et Charles Tabuley, et
7 peut-être d'autres commandants, d'ailleurs ?

8 R. [11:38:22] Pendant ces deux semaines, lorsque les commandants rebelles étaient en
9 contact avec la population, le brigadier Charles Tabuley a intercepté le fondateur de
10 notre institution culturelle, c'est-à-dire Paparati (*phon.*). Et quand il a appris que
11 c'était un dirigeant culturel, il a écrit une lettre au gouvernement indiquant quels
12 étaient, à son idée, leurs plans. Et ils ont libéré les personnes, parce que l'information
13 a circulé. Et lorsque les rebelles ont appris qu'il était un personnage culturel, ils l'ont
14 libéré avec une lettre et ils l'ont reçu. Et le leader culturel, le chef culturel a remis
15 cette lettre au gouvernement. C'est à ce moment-là que la vérité est apparue, que le
16 brigadier Charles Tabuley, avec Vincent Otti, ceux qui avaient été enlevés pendant le
17 mouvement (*phon.*), c'est comme cela que l'on a appris que le brigadier Charles et
18 Vincent Otti étaient là et qu'il y avait un autre groupe. Et l'autre groupe était dirigé
19 par Opio, qui a été tué ensuite à Odo. Ceux-là étaient parmi les hauts commandants
20 qui avaient pénétré la région Teso. Mais il y avait cette rumeur au sujet de Dominic
21 Ongwen, qu'ils avaient en fait amené son cadavre. Nous ne savions pas exactement
22 la vérité, à ce moment-là, mais le nom était clair, le nom a été prononcé. Ce que je
23 vous dis, c'est qu'ensuite ça a été désapprouvé lorsque le gouvernement est
24 intervenu. Et nous avons à ce moment-là connu la vérité. Voilà donc ce que je puis
25 dire.

26 Q. [11:41:14] Je suis sûr que vous pouvez confirmer aux gens là-bas que vous avez vu
27 maintenant Dominic Ongwen, l'homme Dominic Ongwen dans le prétoire. C'est une
28 nouvelle preuve.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:41:28] Je pense... je ne
2 pense pas qu'il doive confirmer cela. Ça ne fait pas partie de la déclaration du
3 témoin, je dirais. C'est un incident, disons cela comme cela, qui a été suffisamment
4 développé. Et bien entendu, il y a eu une mauvaise information dans le passé.

5 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [11:41:47] Oui, effectivement.

6 Q. [11:41:53] Vous avez dit : ceux qui avaient été enlevés et qui avaient eu la
7 possibilité de traverser la région de Teso où se trouvait l'ARS, eh bien, sont revenus
8 et ont parlé des gens qu'ils avaient vus.

9 Est-ce que Dominic Ongwen faisait partie des gens dont ils disaient qu'ils les avaient
10 vus ? Est-ce que quelqu'un a déclaré qu'il ou elle avait vu Dominic Ongwen ?

11 R. [11:42:24] L'information que nous avons recueillie de ces... de ceux qui avaient été
12 enlevés, je crois qu'ils ont... qu'ils ont surtout parlé du brigadier Charles Tabuley, de
13 Vincent Otti et d'Opio — feu Opio. Le nom de Dominic Ongwen n'était pas très
14 souvent prononcé.

15 Q. [11:43:08] Monsieur le témoin, vous avez parlé... vous avez dit que vous étiez le
16 prince de la paix. Est-ce que vous avez jamais eu la possibilité de participer aux
17 négociations avec l'ARS ?

18 R. [11:43:28] Oui, oui. Lorsque l'on était vraiment en train d'essayer de trouver une
19 solution pour le... l'Ouganda du nord, j'étais... j'étais chef, j'étais gouverneur du
20 district à ce moment-là.

21 Et pendant ce processus, tout ce que vraiment souhaitait tout le monde dans le Nord
22 du l'Ouganda, c'était de trouver une solution à l'Est et au Nord, et la paix était
23 vraiment le premier point à l'ordre du jour de toutes les réunions, à tous les niveaux,
24 étant donné ce qu'avaient subi les gens.

25 Il y a eu une initiative menée par les dirigeants religieux acholi. Des dirigeants
26 locaux ont été identifiés de Karamoja, de Teso, de Lango, d'Acholi et du Nil
27 occidental pour accompagner l'initiative prise par les religieux acholi pour la paix, et
28 les groupes Teso, Lango, religieux également. Je représentais, moi, les dirigeants

1 locaux de Teso ; et l'ancien président de Lira, Ojul Franco représentait Lango ; et
2 puis il y avait Obiohill Dark (*phon.*) était le président pour le Nil occidental. Gulu
3 était représenté par Peter Odok Ocen, l'ancien président de Pader ; et le président
4 de... Obin Normor (*phon.*) représentait Karamoja. Nous étions à Juba, nous sommes
5 restés à Juba pendant environ un mois, et les dirigeants religieux et nous-mêmes
6 avons effectué des visites à Garamba pour essayer d'entrer en contact avec le
7 commandement... le haut commandant de l'ARS pour essayer de discuter de la
8 situation.

9 Mais, Monsieur Ayena, je pense que vous étiez parlementaire à Kampala, n'est-ce
10 pas ?

11 Monsieur le Président, la situation de guerre en Ouganda du Nord avait dégoûté les
12 gens. Ceux qui avaient participé à la guerre avaient fait de la guerre un commerce,
13 en particulier le gouvernement qui ne voulait pas mettre un terme à la guerre. C'est
14 ça qui embêtait les gens. Et c'était la raison pour laquelle nous voulions mettre tout
15 sur la table et essayer de parler au commandement, pour amener cette guerre à son
16 terme. C'était une initiative vraiment de la base, parce que la guerre était largement
17 considérée comme un commerce du côté du gouvernement. Et c'est la... c'était la
18 vérité sur le terrain. Et où que vous alliez, vous trouviez des gens qui avaient profité
19 de la guerre. Vous aviez des dirigeants religieux et puis il y avait un premier groupe
20 qui a rencontré Joseph Kony dans son camp à Garamba, Vincent Otti et les autres
21 commandants qui ont discuté de la manière de terminer cette guerre.

22 À ce moment-là, vous vous souvenez, je vous ai rencontré lors du dialogue de paix
23 de Juba. Nous nous... nous étions installés dans la salle de dialogue, lors des
24 pourparlers de paix de Juba. Vous vous souvenez de ce processus de paix, cela a
25 duré un mois et puis nous sommes rentrés à Kampala.

26 C'était une tentative de la part des chefs locaux, des dirigeants religieux du grand
27 Nord, d'essayer de trouver une... de mettre un terme à la guerre.

28 Q. [11:48:22] Merci beaucoup pour avoir développé cela.

1 Julius, pourriez-vous dire à la Cour... vous avez dit que vous aviez rencontré les plus
2 hauts dirigeants de l'ARS ; lorsque vous les avez rencontrés, est-ce que vous avez vu
3 Dominic Ongwen lors de la réunion avec les plus hauts commandants ?

4 R. [11:48:50] Pendant cette réunion à laquelle j'ai assisté, je ne l'ai pas vu.

5 Q. [11:48:57] Et lorsque vous dites que la guerre était devenue la vache à lait du
6 gouvernement — bon, j'essaie de paraphraser ce que vous avez dit —, vous avez dit
7 que c'était devenu du commerce pour certains représentants du gouvernement ;
8 est-ce que vous pourriez développer cela pour la Cour ? D'après votre conception
9 des choses, est-ce que cette guerre aurait pu être terminée plus tôt ?

10 R. [11:49:37] D'après ce que je comprends, selon moi, je suis tout à fait convaincu que
11 cette guerre n'aurait pas duré si longtemps si... s'il n'y avait pas eu des intérêts en
12 cause. Cette guerre se serait terminée bien avant et beaucoup de vies, beaucoup
13 d'enfants enlevés, auraient été épargnés. Les ressources d'un pays auraient pu être
14 épargnées également si le gouvernement avait vraiment eu à cœur de mettre un
15 terme à la guerre. Mais il m'est apparu clairement, tout à fait clairement, que
16 certaines personnes dans le gouvernement avaient avantage à cette guerre.

17 D'abord, la revanche, parce que les gouvernements précédents venaient du Nord.
18 Deuxièmement, c'était une manière de faire de l'argent. Troisièmement, c'était une
19 manière de créer... créer — pardon — un déséquilibre dans le pays, en termes
20 économiques. Et d'ailleurs, ça a fonctionné, semble-t-il, pour les intérêts de certaines
21 personnes. Lorsque vous regardez l'index... l'indice de pauvreté dans le pays, du
22 Nord et de l'Est, eh bien, vous verrez, on ne peut pas comparer à la situation de
23 n'importe quelle autre région dans le pays.

24 Et il apparaît maintenant que certaines personnes utilisaient cette guerre comme une
25 stratégie, de manière délibérée, parce que, au moment où nous parlons aujourd'hui,
26 il y a beaucoup de... de détournements de terres dans le Nord et dans l'Est, du
27 pillage immobilier, si je puis dire. Parce que les gens ne sont plus dans les villages, et
28 donc, nous voyons des étrangers, des gens hauts placés dans le gouvernement, qui

1 utilisent le pouvoir des armes, qui surveillent la terre. Vous vous réveillez le matin et
2 vous constatez que du bétail à longues cornes a occupé votre village, et vous essayez
3 de les retrouver, et vous voyez que les gens qui s'occupent de ce bétail sont armés.
4 Bon, moi, j'ai vu un ranch à Kitgum, Lamwo, j'ai vu que des hectares et des hectares
5 de terres avaient été saisis à Amuru. J'ai vu que des terres avaient été prises
6 également récemment. Nous avons été abordés par les forces de sécurité qui ont été
7 déployées parce que des terres ont été saisies. Des hectares et des hectares.
8 Nous commençons à comprendre maintenant que, probablement, il y avait
9 beaucoup d'intérêts cachés, en jeu, pendant la guerre, et qui ressortent maintenant,
10 parce que qui sont les personnes qui occupent ces terres, qui amènent les animaux,
11 qui se saisissent de la terre ? Eh bien, ce sont ceux qui sont à la barre dans le régime
12 de Kampala.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:53:12] Merci. Allez-y,
14 Maître Ayena.

15 Ça peut être intéressant, significatif de comprendre pourquoi la guerre ne s'est pas
16 terminée plus tôt, mais il ne faut pas faire de politique ici, s'il vous plaît.

17 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [11:53:44] Toutes mes excuses, Monsieur le
18 Président.

19 Je voudrais que vous compreniez : nous amenons différentes catégories de
20 personnes pour amener des perspectives différentes sur le conflit.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:53:59] Ça n'était pas un
22 reproche, ça n'était pas un reproche, c'était simplement un petit peu nous... enfin,
23 essayer de... de prévenir une éventuelle... une manière éventuelle dont
24 l'interrogatoire pourrait évoluer. Mais enfin, vous m'avez compris. Je pense que les
25 choses sont claires entre nous.

26 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [11:54:27] Je vous en remercie, Monsieur le
27 Président et je suivrai vos conseils.

28 Q. [11:54:32] Julius, le Nord de l'Ouganda, le grand Nord, est devenu le théâtre de

1 guerre. Il y a eu un conflit, des combats, des massacres. Il y avait deux armées
2 impliquées, l'ARS d'un côté, et les forces du gouvernement, y compris leurs
3 auxiliaires, comme les LDU, donc les forces alliées, les Arrow Boys et d'autres.

4 Est-ce que je puis vous poser une question très directe : qui a tué les gens ? Qui a tué
5 les gens ? Est-ce que c'était l'ARS uniquement ou bien, d'après votre expérience en
6 tant que dirigeant, les forces du gouvernement auraient pu contribuer aussi ?

7 R. [11:55:39] D'après moi, selon ce que je comprends, les forces du gouvernement et
8 l'ARS ont tué les gens, mais dans un certain contexte, le gouvernement en a tué
9 davantage. Je vous l'ai dit, je vous ai parlé des fosses communes : il y a une fosse
10 commune à Kumi qui contient 500 personnes. Et puis vous vous souviendrez
11 d'autres endroits. Nous avons trouvé plusieurs fosses communes avec les cadavres
12 des... des personnes tuées par les militaires. Je vous l'ai dit.

13 Pourquoi est-ce que le gouvernement ne veut pas autoriser la... que l'on exhume ces
14 fosses ? Il y a eu une tendance dans le massacre. Je voudrais que le gouvernement
15 autorise effectivement que des... une enquête soit faite. Vous verriez, certaines
16 personnes auraient honte. Il y a des cas où les rebelles ont tué des gens, mais il y a
17 également des cas où le gouvernement, de manière ouverte, a tué des gens. Et à mon
18 avis, tout ça aurait pu être évité si le gouvernement avait écouté les préoccupations
19 qui, ensuite, ont conduit à la guerre et avait fait en sorte que cette guerre puisse être
20 arrêtée. Davantage de vies auraient été épargnées. Mais, étant donné que le
21 gouvernement n'a pas prêté attention aux commandants, aux préoccupations qui
22 étaient soulevées par les gens sur le terrain, le... le gouvernement aussi, les actions de
23 long terme du gouvernement pour soutenir cette guerre, font du gouvernement un
24 des responsables des morts, en... au Nord et à l'Est de l'Ouganda, parce qu'ils
25 avaient la capacité de tout arrêter. Si un train a un accident et que le conducteur a la
26 capacité de contrôle, d'arrêter les choses, eh bien, la vie peut être épargnée. Mais un
27 conducteur qui continue à faire avancer son train en sachant que le pont est écroulé,
28 eh bien, non ! C'était la situation en Ouganda. Le gouvernement ougandais aurait pu

1 éviter tout cela. Le gouvernement est responsable de davantage de massacres dans
2 cette guerre au nord de l'Ouganda parce qu'il avait la capacité d'y mettre un terme,
3 de prévenir.

4 Q. [11:59:29] Merci, Julius, mais j'aimerais bien remettre les choses en contexte, s'il
5 vous plaît.

6 D'après ce que j'ai compris — j'espère que je ne me trompe pas —, la guerre aurait
7 pu se terminer plus tôt, si le gouvernement n'avait pas fait certains agissements et
8 n'avait pas été aussi coupable de certaines omissions, puisque vous nous parlez des
9 troupes du gouvernement qui tuaient les gens. Mais est-ce que vous voulez dire que
10 parce que... il était bon, finalement, qu'il y ait une guerre, le gouvernement se
11 trouvait autorisé plus ou moins à tuer les gens ; c'est ça ?

12 R. [12:00:33] Non, ce n'est pas ce que je voulais dire. Je vais vous expliquer. Si le
13 gouvernement voulait vraiment le bien des gens, si le gouvernement voulait
14 vraiment que la situation en cours s'arrête une bonne fois pour toutes, le
15 gouvernement aurait trouvé des solutions pour mettre un terme à cette guerre, par le
16 truchement du dialogue, par exemple. Mais ce que je dis, c'est que dans le
17 gouvernement, au sein du gouvernement, il y avait un groupe, un groupe donc qui...
18 un groupe qui était lié aux intérêts du Président Museveni et de son entourage
19 immédiat, et leur intérêt était que la guerre perdure pour devenir une sorte de
20 sanction infligée au nord et à l'est du pays.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:01:32] Bien. Je pense que
22 nous nous sommes suffisamment étendus sur ce point, et nous pourrions passer à
23 autre chose.

24 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:01:39] Avant cela, donnez-moi une
25 minute, s'il vous plaît.

26 Q. [12:02:04] Suivi à ma question précédente. Immédiatement après les
27 confrontations entre les forces du gouvernement et l'ARS, quel était le
28 comportement des forces du gouvernement envers la population civile ?

1 R. [12:02:32] Bien, juste après, bon, on avait un certain nombre d'agissements
2 violents où les femmes de certains ont été emportées, emmenées ; on a eu des viols
3 aussi. Bon, c'est vrai que, immédiatement après les combats, il y avait ce type
4 d'incidents. C'est pour ça qu'on a un grand nombre de victimes. Je représente
5 certaines victimes, un million de victimes, à peu près, auprès des cours supérieures
6 de l'Ouganda. Les victimes sont innombrables. Je crois que j'ai déjà validé et analysé
7 plus de 200... 200 affaires de viol parce que... j'ai aussi fait une analyse sur les types
8 de tortures auxquelles étaient soumises les personnes et, entre autres, il y avait le
9 viol. Et c'est arrivé au cours de la guerre et ça a continué même après vous que vous
10 m'avez posé la question.

11 Et puis on a aussi continué à assister à des exécutions par les militaires, des gens qui
12 se faisaient tirer dessus par les militaires et qui se faisaient tuer, d'ailleurs. La
13 situation était très volatile. Et même après la fin de la guerre, on s'est retrouvés avec
14 des situations très violentes. Et jusqu'à présent, d'ailleurs, il n'y a toujours pas eu
15 d'indemnisation concernant tous les biens qui ont été pillés ou volés.

16 Voilà ce qui se passe sur le terrain, même après que les armes se sont tues une bonne
17 fois pour toutes.

18 Q. [12:05:09] Donc, il y a un mot swahili, « *wananchi* », qui est utilisé sans cesse, que
19 les paysans utilisent.... non, c'est les paysans qu'on appelle *wananchi*. *Wananchi*, c'est
20 un mot swahili, et ça veut dire « paysan ».

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:05:35] Très bien.

22 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:05:44]

23 Q. [12:05:44] Alors, à cette époque, vous étiez homme politique et, en tant qu'homme
24 politique, avez-vous appris si les forces gouvernementales essayaient d'attiser un
25 peu les flammes du conflit, par exemple, attaquer des civils, tout en rejetant la faute
26 sur l'ARS ? Est-ce que ce genre de chose est venu jusqu'à vos oreilles ?

27 R. [12:06:12] Eh bien, je crois qu'il y a des situations où il s'est passé exactement ce
28 dont vous me parlez. À la paroisse de Gulu, par exemple... non, à la paroisse

1 d'Agonga (*se reprend l'interprète*), où des membres d'une famille ont été tués par les
2 forces du gouvernement, eh bien, oui, on voit bien que la situation a été maquillée de
3 façon à faire croire que c'étaient les rebelles qui avaient agi, ou les Karamajong. Mais
4 certains membres de la famille ont vu ce qui s'était passé. Ce n'est pas parce qu'ils se
5 cachaient dans les broussailles aux alentours, comme on a voulu nous le faire croire,
6 que c'étaient les Karamajong ou les rebelles, non, en fait, c'était le gouvernement qui
7 le faisait. Nous le savons.

8 Et par exemple, lors d'un bombardement des gens à Barrio, lors du... lors de
9 l'enterrement dont je vous ai parlé précédemment, eh bien, oui, on bombardait les...
10 on a bombardé les gens et c'était... le gouvernement a dit qu'il bombardait des
11 rebelles, mais en fait, il bombardait des civils.

12 Même chose, d'ailleurs, dans le marais où les gens étaient en train de pêcher, on a
13 fait croire que c'étaient des rebelles.

14 Même chose... et les gens qui... qui étaient aux commandes de l'hélicoptère, donc,
15 soit ils ne savaient absolument pas lire une carte ou alors ils avaient quand même
16 une idée derrière la tête. Et puis, il y a aussi les forces sur le terrain qui ont tué des
17 gens à Oceng (*phon.*) puis à Gonda (*phon.*). Il a été abattu par les forces du
18 gouvernement, mais on a dit que c'étaient des rebelles qui l'avaient tué. Enfin, c'est
19 arrivé très souvent. Et je peux vous montrer des charniers, d'ailleurs, où on retrouve
20 les corps qui ont été victimes de ces meurtres et les gens vous en parleront,
21 d'ailleurs. Je peux vous le montrer.

22 Q. [12:08:30] Merci.

23 Maintenant, parlons des Arrow Boys et des LDU, surtout après que l'ARS « ait » été
24 chassée de Teso. Est-ce que le gouvernement les a remerciés d'une manière ou d'une
25 autre ?

26 R. [12:08:51] Oui, vous vous souvenez sans doute que je vous ai dit que j'avais eu un
27 problème avec le gouvernement, parce que j'avais tendance à soulever des questions
28 qui avaient à voir avec la politique en cours, avec, surtout, la non-existence d'une

1 politique. Si le gouvernement mobilise des civils pour qu'ils rejoignent les forces
2 militaires, comment la situation va pouvoir... va-t-elle pouvoir être gérée ?

3 À ce moment-là, vous savez, le gouvernement était extrêmement violent. Et je me
4 souviens que l'archevêque Odama a fait un commentaire lorsqu'on a mobilisé les
5 Arrow Boys, en disant que ce n'était pas une façon de traiter la population. Le
6 gouvernement a réagi extrêmement violemment, en parlant soit disant du bien être
7 des civils qui allait être augmenté grâce à la mobilisation des Arrow Boys. Et il y a
8 plus de sept bataillons qui ont été formés, pratiquement 7 000 personnes, quand
9 même. Donc, il y a eu 7 000 Arrow Boys mobilisés pour partir à la guerre. Et au
10 cours de la guerre, plus de 150 ont été tués. Et puis, il y a eu des blessés, qui sont
11 maintenant handicapés à vie.

12 Alors, le gouvernement, un peu plus tard, a dit qu'ils auraient une indemnité de
13 60 000 shillings kenyans par mois. C'est une belle parole, mais l'argent n'est jamais
14 arrivé. Enfin, je crois que, après, c'était censé être encore plus d'argent, mais en tout
15 cas, ce qui est certain, c'est qu'il y avait tellement de corruption au sein de l'UPDF,
16 eh bien, je peux vous dire qu'il n'y a pas un seul Arrow Boys qui ait touché le
17 moindre shilling kenyan à l'heure actuelle, en tout cas, qui lui serait dû par le
18 gouvernement. Et le gouvernement a mis en place une commission d'enquête sur la
19 corruption qui était impliquée dans les paiements, et on s'en rendu compte que
20 c'étaient les officiers de l'UPDF qui avaient détourné l'argent, qui n'avaient pas payé
21 les Arrow Boys. Et jusqu'à présent, le gouvernement était... a décidé tout
22 simplement, du fait, de... d'être assez gêné par cette chose, a décidé, donc, de
23 prendre une décision et puis de traduire ces personnes en justice, ceux qu'ils ont
24 réussi à trouver, bien sûr. Et, enfin, ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il faudrait
25 leur donner un peu d'argent. Mais jusqu'à présent, personne n'a reçu le moindre
26 sous.

27 Et j'ai soulevé cette question à l'assemblée, en demandant au gouvernement ce qu'il
28 en était et quand est-ce que ces pauvres Arrow Boys allaient enfin recevoir leurs

1 shillings kenyans. Eh bien, le gouvernement, jusqu'à présent, n'a pas répondu, en
2 tout cas, n'a pas répondu à l'assemblée. Et, d'autres, d'ailleurs, ont posé exactement
3 la même question, à partir du terrain. C'est facile à voir. On voit bien que le
4 gouvernement, finalement, a utilisé la guerre pour se remplir les poches. Et on voit,
5 d'ailleurs, que les Arrow Boys à Lira, Acholi et à Amuka ou ailleurs, pareil, n'ont pas
6 touché le moindre argent, le moindre... le moindre sous. Ils étaient censés recevoir
7 des bœufs ou du bétail pour subvenir... et cela a été détourné par les officiels du
8 gouvernement. Donc, la situation perdure et il faut quand même que quelqu'un y
9 mette un terme un jour ou l'autre.

10 Q. [12:12:57] Une dernière question.

11 Julius, vous nous avez dit que, à Teso, la guerre s'est terminée, mais qu'il y avait
12 toujours les Arrow Boys. Pourriez-vous nous dire s'il existait une procédure officielle
13 concernant la démobilisation de ces Arrow Boys ? Et si c'est le cas, que s'est-il passé
14 avec les armes, les armes dont ils ont été dotés ? Ont-ils dû rendre leurs armes ?

15 R. [12:13:42] Voici ce que je tiens à dire : la démobilisation, d'ordinaire, c'est un
16 processus qui doit être mis en place et poursuivi. Et je pense pouvoir dire que la
17 démobilisation, en tout cas, en termes de démobilisation professionnelle, n'a pas été
18 faite. Bon, à part faire venir certains garçons au sous-comté pour qu'ils rendent leurs
19 armes et qu'ils rentrent ensuite chez eux, ça, je l'ai vu, c'est vrai. Mais rendre ces
20 armes, c'est une chose, ils vont parfois rendre leurs armes, mais qu'en est-il de la
21 responsabilité et des comptes qu'ils doivent rendre ? Puisqu'on a donné des armes à
22 ces Arrow Boys, et, jusqu'à présent, personne ne sait exactement combien d'armes
23 ont été données, personne ne connaît la réponse — personne ne connaît la réponse.

24 Alors, je dis que les armes se sont tues dans la région, mais ce qui perdure, c'est le
25 meurtre de civils dans les villages. Et on ne sait jamais qui est l'auteur de ces crimes.
26 On ne peut pas le savoir.

27 Lors des commémorations du 15 juin 2018, j'avais décidé, en utilisant mes propres
28 deniers, de construire un monument pour... en mémoire des Arrow Boys dans la

1 région de Teso. Mais parce que le président Museveni y avait contribué 100...
2 100 sacs de ciment, eh bien, j'ai... j'aurais pu éviter de dépenser mes deniers, mais ce
3 ciment a été immédiatement détourné ; alors, c'est moi, avec mon propre argent, qui
4 ai décidé de construire ce monument à la mémoire de ces... de la contribution à la
5 paix... à la paix.

6 Donc, lorsque les Arrow Boys sont arrivés, il y en avait à peu près 1 000, eh bien, le
7 gouvernement a... les avait... étaient déployés dans trois districts autour de moi. Ils
8 essayaient de m'empêcher de me lancer dans cette entreprise. J'ai dit à toutes les
9 personnes que, de toute façon, je continuerai. J'ai dit au Premier ministre de la
10 République d'Ouganda que je ferai ce que je voulais faire. Et d'ailleurs, le ministre
11 adjoint chargé des désastres et des catastrophes, c'était lui que je représentais ; c'était
12 lui le coordinateur des Arrow Boys au cours de la guerre. Et les Arrow Boys lui en
13 voulaient beaucoup, d'ailleurs. Donc, à certaines... à certaines reprises, j'ai dû le
14 calmer... j'ai dû les calmer (*se reprend l'interprète*) pour qu'il laisse le ministre parler,
15 mais il ne voulait pas les... il n'a pas voulu les voir. Et pourquoi ?

16 Parce que le ministre en charge des anciens combattants était censé venir voir les
17 Arrow Boys pour leur parler et il n'est jamais venu. Donc, c'était le 15 juin dernier, et
18 le 15 juin prochain, je vais à nouveau inviter le ministre des Anciens combattants, et
19 on verra bien ce qui se passera.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:17:48] Oui, on verra bien ce
21 qui se passera.

22 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:17:54]

23 Q. [12:17:54] Une dernière question : vous dites que... que ces Arrow Boys n'ont pas
24 été instruits correctement, n'ont pas été rémunérés proprement, et cetera, et cetera.
25 Alors, ces fameux Arrow Boys, certains d'entre eux devaient avoir des familles,
26 n'est-ce pas ?

27 R. [12:18:17] Oui, presque tous, d'ailleurs ; que très peu qui n'avaient pas de famille.

28 Q. [12:18:22] Bon, alors, comme je dis, ils n'ont pas été instruits, ils n'ont pas été

1 rémunérés, ils devaient en plus nourrir leur famille, ils avaient des armes ; alors,
2 pourriez-vous nous dire exactement ce qu'ils faisaient avec ces armes ? S'agissait-il
3 d'êtres pacifiques ou, par hasard, seraient-ils devenus des facteurs de risque au sein
4 de la communauté ?

5 R. [12:19:03] De toute façon, ces jeunes garçons venaient des communautés, lorsqu'ils
6 étaient actifs. Bon, et puis c'est vrai qu'il y avait quelques... quelques incidents de
7 tirs ici et là. Enfin, ça arrive dans toutes les communautés, hein : on se tire dessus.

8 Et, ensuite, après la guerre, on leur a dit : « Rentrez chez vous » ou « Rentrez dans la
9 police, rentrez dans l'armée. » Ceux qui pouvaient, qui avaient des qualifications,
10 sont rentrés dans les rangs de la police et de l'armée, mais ceux qui ne pouvaient
11 pas, eh bien, ont juste été renvoyés chez eux sans rien. Mais ces garçons sont restés,
12 donc, au sein de leur communauté, alors qu'ils étaient devenus totalement
13 impuissants.

14 Certains ont essayé de reprendre leur vie au sein de leur communauté, ils se
15 débrouillaient, mais la situation était difficile, et, parfois, elle était encore pire pour
16 certains. Il y a donc les 150 qui sont morts. Donc, ça fait que 150 familles ont été
17 laissées à leur propre misère. Il y 150 veuves, orphelins qui n'ont plus de chef de
18 famille et qui sont maintenant à la merci de leurs parents, par exemple, ou de leur
19 famille. Et puis il y a ceux qui n'ont pas été payés parce que l'argent a été détourné.
20 Alors, ils sont retournés quand même dans leur communauté d'où ils venaient. Et
21 puis, bon, il y avait un peu... un peu de délinquance, un peu de banditisme. On ne
22 sait jamais exactement d'où ça vient, parce que, de toute façon, ça se fait dans le noir,
23 dans des endroits assez isolés, on ne sait pas qui a fait quoi.

24 Tout ce que je peux vous dire, c'est que la situation n'est pas gérée... n'est pas gérée
25 correctement. Eh bien, elle dégénère. C'est ce qui arrive. Et la situation peut
26 dégénérer à tout moment. Après tout, si vous ne payez pas à quelqu'un son salaire,
27 sa solde « auquel » il a droit, et si cette personne, en plus, vit dans une misère la plus
28 immonde et atroce, eh bien, la personne est obligée de faire tout ce qui est en son

1 possible pour survivre. Il n’y a que le temps qui peut aider.

2 Q. [12:22:04] Alors, vous êtes un homme politique, vous êtes là pour faire les lois. Et
3 pourriez-vous nous dire s’il existe une politique du gouvernement visant à protéger
4 les enfants contre toute implication dans les conflits armés ?

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:22:33] Vous voulez dire
6 maintenant, de nos jours ?

7 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:22:36] Non, à l’époque aussi et puis
8 maintenant.

9 Q. [12:22:46] Lorsque vous étiez directeur ou même avant 96 lorsque vous étiez
10 membre du conseil, est-ce que vous pouvez nous dire s’il existe bel et bien une
11 politique du gouvernement à cet effet ?

12 R. [12:23:01] Voilà, tout ce que je pourrais vous dire, c’est que, oui, il existe bel et bien
13 une politique, des mesures politiques du gouvernement à cet effet, mais... et ça
14 existait quand j’étais au parlement. Mais malgré l’existence de ces mesures, le
15 gouvernement, jusqu’à présent, n’a pas... n’a pas été en mesure de véritablement
16 protéger les enfants. Le gouvernement n’a pas protégé les enfants. Donc, c’est une
17 situation où la protection de ces personnes est assurée par la loi. Par exemple, ici,
18 lorsque... ici, on est en sécurité, puisque la Cour nous offre une sécurité avec des
19 agents de sécurité, nous sommes en sécurité, parce que ce qui a été décidé par la
20 Cour a été mis en œuvre. Et si des gens venaient ici pour envahir la Cour, eh bien,
21 j’aimerais bien savoir qu’est-ce qui se passerait. Donc, si, finalement, des gens
22 venaient attaquer la Cour ici pour prendre en otage le Président, qui serait
23 responsable, finalement ? La personne qui est censée protéger le Président ; c’est ça ?
24 Donc, lorsque... Alors, dans le contexte ougandais, au cours de la guerre et
25 maintenant même, un grand nombre d’enfants ont été enlevés soit en allant à l’école,
26 soit en retournant de l’école, ou alors en allant au village pour obtenir un peu de
27 vivres ou en allant voir leur grand-mère. Enfin, ils ont été enlevés comme ça. Et on a
28 demandé au gouvernement de faire quelque chose pour s’occuper de ces enfants.

1 Mais je l'ai dit dès le début, dans le district d'Amuria, en 2003, 2004, quand il y
2 avait... quand la guerre était à son apogée, si je puis dire, dans la région de Teso, la
3 guerre avec l'ARS, hein, eh bien, 96 enfants ont été perdus. Et je vais vous expliquer
4 comment ils ont été enlevés. Ce n'était pas du tout les parents qui ont donné les
5 enfants pour qu'ils soient enlevés, pas du tout. Leurs enfants ont été enlevés contre
6 leur gré, et les hommes armés ne les ont pas protégés.

7 Et même plus tard, en tant que président, directeur, j'allais sans cesse rendre visite
8 aux forces gouvernementales en exigeant que le gouvernement s'occupe de ces
9 enfants pour nous les retrouver. Et tout cela est resté lettre morte jusqu'à présent.

10 Donc, les enfants sont enlevés soit pour rejoindre les rangs des rebelles ou ailleurs, et
11 c'est ce qui arrive encore en Ouganda.

12 Monsieur le Président, on a encore demandé à Yoweri Museveni, alors Président de
13 la République de l'Ouganda, de rendre des comptes à propos de ces enfants qu'il n'a
14 pas su protéger. Qu'ils soient entre... dans les bras des rebelles, qu'ils soient en
15 République centrafricaine, où qu'ils soient, nous savons que ce sont... nous savons
16 qui sont les personnes qui n'ont pas protégé nos enfants, parce qu'ils ont... ils étaient
17 soi-disant le gouvernement et ils étaient censés protéger ces enfants.

18 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:27:10] Je pense que la
19 réponse a été donnée.

20 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:27:13] Merci.

21 Q. [12:27:16] Donc, en tant que député à nouveau, savez-vous s'il existe des agences
22 du gouvernement, des ministères, des administrations chargées de coordonner les...
23 de coordonner les activités des différentes ONG ou agences des Nations Unies qui
24 traitent de la protection des enfants en zone de conflit ?

25 R. [12:27:50] En Ouganda, il existe certaines institutions étatiques qui collaborent
26 avec les organisations internationales comme les Nations Unies, par exemple, le
27 HCR et d'autres. Le bureau du Premier ministre en Ouganda travaille main dans la
28 main avec les agences des Nations Unies : l'UNICEF, le HCR, comme je l'ai déjà dit,

1 non, la Croix-Rouge, c'est autre chose. Il s'agit principalement d'agences qui
2 s'occupent des enfants et qui sont de la famille des Nations Unies, donc
3 principalement l'UNICEF. On travaille avec eux et je me souviens, quand la guerre
4 faisait rage, la plupart des enfants qui avaient été récupérés suite à la guerre ou ceux
5 qui avaient réussi à s'enfuir ont, la plupart du temps, été... été rendus à l'UNICEF ou
6 à d'autres agences sœurs qui s'occupent des enfants. Et, ensuite, ils étaient soumis à
7 un processus jusqu'à ce qu'ils puissent être rendus à leur propre famille. Je crois que
8 c'est encore en cours, d'ailleurs. Je crois que, l'an dernier, on a accueilli quelques
9 enfants qui avaient été enlevés, et donc, ils sont arrivés à Gulu, ensuite... enfin, on les
10 avait trouvés en République centrafricaine, ils ont été envoyés par avion jusqu'à
11 Entebbe et, ensuite, ont été envoyés au district de Kapelebyong où nous les avons
12 accueillis ; il y en avait deux. Donc, ça, ce sont les agences avec lesquelles on
13 travaille.

14 Les institutions d'État, je vous ai parlé, par exemple, du cabinet du Premier ministre.
15 Enfin, c'est comme ça que le système marche en Ouganda, en ce qui concerne le
16 travail avec les agences internationales. Donc, nous travaillons avec le... le
17 gouvernement travaille avec les agences de la famille des Nations Unies. Merci.

18 Q. [12:30:46] Tout le monde sait que de très importantes sommes d'argent ont été
19 déployées dans un effort de guerre pour pourchasser Kony et ses commandants et
20 les appréhender. En tant que dirigeant politique, est-ce que vous avez été informé
21 d'efforts menés par les agences internationales, dont vous parlez, les agences des
22 Nations Unies ou autres, membres... des membres de la communauté
23 internationale ? Est-ce que des sommes d'argent similaires ont pu être déployées
24 pour aller retrouver des enfants qui s'étaient trouvés au milieu du conflit armé dans
25 le nord de l'Ouganda ?

26 R. [12:31:54] Pour répondre à votre question, c'est vrai, pendant la guerre, et même
27 après la guerre, des sommes colossales ont été données, utilisées, pour essayer de
28 retrouver ces enfants qui avaient été enlevés pour les... enfin, quelque chose comme

1 cela, mais je pense que cela dépendait des agences, cela dépendait des agences, parce
2 que les agences des Nations Unies, l'UNHCR ou l'UNICEF, s'occupaient de cette
3 situation, dans les camps ou dans les écoles, mais d'autres organisations
4 internationales, d'autres communautés internationales, par le biais d'organisations,
5 essayaient de financer ces organisations pour s'occuper des enfants : assurer un suivi
6 quand ils sont ramenés, tout ce processus. Je me souviens de quelques organisations,
7 y compris cette Cour, Monsieur le Président, le Fonds au profit des victimes dans
8 son district. Nous avons reçu le soutien de cette Cour, des financements, pour aider
9 à trouver de quoi manger, de quoi vivre pour ces victimes.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:33:51] Bon. Mais je
11 voudrais brièvement interrompre. Nous avons déjà discuté de tout cela, ça n'est pas
12 la question, je pense. Poursuivez, passez à la question suivante.

13 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:34:03]

14 Q. [12:34:06] Étant donné les questions que je vous ai déjà posées, certains enfants
15 sont revenus, d'autres ne sont pas revenus ; quel est le point de vue de la
16 communauté vis-à-vis de ces enfants qui ont été impliqués dans le conflit ?

17 R. [12:34:24] Dans une très large mesure la plupart de ces communautés sont
18 toujours sous le contrôle de l'organisation, de la structure culturelle, si je puis dire. À
19 Teso, dans notre culture, mais je pense que c'est un peu la même chose au nord de
20 l'Ouganda, en Acholi, en Lango, et même dans d'autres communautés, la plupart de
21 ces enfants qui ont été enlevés, quel que soit ce qu'ils aient pu faire, lorsqu'ils sont
22 revenus, eh bien, il y a eu des célébrations. Parce que, pour les communautés, elles
23 savent que ces enfants n'ont jamais eu l'intention de partir, ils ont été arrêtés, ils ont
24 été emmenés, beaucoup de... beaucoup de ces enfants ont déposé, ont dit qu'ils
25 avaient eu... ils avaient dû tuer des gens ou bien qu'on avait tué des gens devant eux,
26 sous leurs yeux, qu'Untel ou Untel avait fait ceci ou avait fait cela, qu'ils étaient
27 finalement... qu'ils avaient pris la fuite pendant la nuit ou qu'ils avaient été attachés
28 quelque part. Donc, il y a eu un certain... une certaine confession qui a été faite, ils

1 ont avoué avoir tué des gens, « j'ai tué... » Ils ont dit à leurs parents ce qu'ils avaient
2 fait lorsqu'ils sont rentrés. Bien sûr, ils s'en sont remis à Dieu, aux prières, ils ont
3 effectué des rituels culturels lorsque quelqu'un avait été tué, lorsque du sang
4 innocent avait été versé.

5 Mais, quoi qu'il en soit, à Nganga, à Lito, c'est arrivé là... dans ces régions où les
6 enfants sont revenus, eh bien, les parents, les communautés ont organisé des prières,
7 Monsieur le Président, des prières pour recevoir ces enfants. Et, ensuite, lorsque les
8 enfants confient ce qui a eu lieu pendant leur captivité ou quand ils ont tué des gens,
9 et cetera, eh bien, il y a une manière de se purifier, une purification rituelle et,
10 lorsque vous passez par cette purification, ensuite, vous êtes de nouveau remis à la
11 communauté normalement. De toute façon, ça n'est pas de... cela ne relève pas de la
12 volonté des personnes, ils ont été forcés de faire cela contre leur volonté. Et certaines
13 de ces personnes, maintenant, « ils » font partie de la communauté, ils racontent des
14 histoires. Et bien que certains d'entre eux aient des problèmes psychologiques, eh
15 bien, lorsqu'ils sont revenus, vous voyez que ces enfants restent silencieux ou,
16 quelquefois, ils sont très violents dans la communauté. Donc, les communautés font
17 attention à cela, ils savent que ces personnes ont tué des gens, donc ils essaient de les
18 entendre, ils essaient de les écouter. Les plus âgés dans la société, les sages dans la
19 communauté s'occupent de ces gens-là, ils leur laissent du temps. On essaie de
20 donner le temps à ces gens de digérer tout cela, de s'ouvrir, ensuite de parler. Enfin,
21 c'est ce qu'il se passe pour qu'ils redeviennent un membre à part entière de cette
22 société.

23 Q. [12:38:43] Et ces personnes qui sont rentrées, surtout ceux qui ont été enlevés
24 quand ils étaient enfants, est-ce que... est-ce que ceux qui avaient eu des relations,
25 ceux qui étaient mariés, qui avaient eu des relations dans la brousse comme épouses
26 et maris, est-ce que certains d'entre eux sont revenus avec des enfants ? Et s'ils
27 revenaient avec des enfants, quelle était la position de la communauté par rapport à
28 ces couples ? Qu'est-ce qu'ils vous ont raconté sur la manière dont ils avaient formé

1 ces couples ?

2 R. [12:39:27] Je voudrais dire à tout le monde ici que dès le moment où j'ai été
3 président, et même avant, j'ai reçu un certain nombre de ces filles, parce que les
4 enlèvements ont commencé en 2003. Nous avons reçu ces filles qui avaient été
5 enlevées, elles sont revenues, certaines dans d'entre elles ont déclaré qu'elles avaient
6 été violées au cours de l'enlèvement par de nombreux partenaires, d'autres sont
7 revenues avec des enfants, et ils ont été... elles ont ramené ces enfants à mon bureau.

8 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:40:25]

9 Q. [12:40:26] Et comment est-ce que ces enfants ont été reçus par la communauté ?

10 R. [12:40:31] Monsieur le Président, j'y arrive, j'y arrive.

11 Certaines de ces filles, donc, venaient, certaines étaient enceintes, d'autres portaient
12 des bébés, et les... et les clans des victimes, les églises se sont mises ensemble, aussi la
13 société civile, les organisations, pour s'en occuper. Ça a été un effort conjoint de la
14 communauté, parce que c'était une action contrainte et nos enfants ont été victimes
15 de cet enlèvement et, lorsqu'ils ont été emmenés en captivité, nous n'avions plus de
16 contrôle sur cette capacité. Et les forces qui étaient présentes là, eh bien, avaient le
17 contrôle de ces enfants. Ils ont été... bon, ces filles ont été attribuées à un homme
18 dans la force. Bon, voilà, on dit quelque chose comme : « Voilà, c'est ton épouse. »
19 Donc, ils sont assignés.

20 Les commandants aussi les utilisaient, ils choisissaient celles qu'ils préféraient dans
21 le groupe. La plupart d'entre elles ont été assignées et, bon, elles devenaient les
22 épouses de ces hommes et devaient rester. Quand vous êtes enlevé, bon... en plus, il
23 n'y avait pas de contrôle, n'importe qui pouvait abuser de n'importe qui. Pendant ce
24 processus d'enlèvement, il pouvait y avoir des relations sexuelles, mais une fois
25 qu'ils sont assignés, bon, il y a des enfants... et la communauté, Monsieur le
26 Président, les accueille. Il y a une... il y a eu une sensibilisation. On « les » a fait
27 comprendre que quel que soit ce qui était arrivé à l'enfant, eh bien, ça n'était pas de
28 sa faute, ça n'était pas non plus de notre faute qu'une telle situation « s'était » passée.

1 Et puis voilà, maintenant ils sont revenus, Ce sont nos enfants et nous ne pouvons
2 pas faire autrement que de les recevoir et de commencer une vie nouvelle. Dans nos
3 communautés, certaines des filles qui étaient enceintes, eh bien, bon... les parents
4 aussi quelquefois s'aperçoivent que leur fille est enceinte et ils essayent de savoir qui
5 est responsable, et l'homme peut le reconnaître ou bien peut s'échapper. Les familles
6 connaissent ce genre de situation, donc, ils acceptent leur fille et l'enfant. Ces enfants
7 sont devenus des enfants de la communauté, ils n'ont pas été... bon... Bien qu'il y ait
8 eu une certaine stigmatisation, on sait que telle fille a eu des enfants avec les rebelles,
9 on ne peut pas exclure cela, mais lorsque les gens parlent au bar, évidemment, ils
10 parlent de ces situations. Mais lorsqu'une fille revient avec un bébé, eh bien, on est
11 content que cette fille revienne, on accepte ce qui s'est passé, l'essentiel c'est que
12 cette fille « est » revenue à la communauté et nous le comprenons.

13 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:44:36] Merci.

14 Maître Ayena.

15 M^e AYENA ODONGO (interprétation) : [12:44:41] Monsieur le Président, je suis
16 heureux d'annoncer que c'est la fin de mon interrogatoire.

17 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:44:47] Je me tourne vers
18 l'Accusation, est-ce qu'il y a des questions ?

19 M. GUMPERT (interprétation) : [12:44:52] Très peu de questions, Monsieur le
20 Président.

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:44:57] Allez-y.

22 QUESTIONS DU PROCUREUR

23 PAR M. GUMPERT (interprétation) : [12:45:01]

24 Q. [12:45:02] Monsieur Ocen, voilà 15 minutes, ou à peu près, que vous parlez du
25 sort fait aux enfants enlevés, et j'aimerais vous... j'aimerais que vous précisiez d'où
26 viennent vos informations, quelle est la source ? Est-ce que vous-même avez parlé
27 aux enfants enlevés, les jeunes qui ont été enlevés par l'ARS et qui sont ensuite
28 revenus, retournés dans la société ougandaise ?

1 R. [12:45:43] Monsieur le Président, la réponse est oui. Lorsque j'étais président, le
2 dirigeant politique du district, tous ceux qui revenaient étaient reçus par les
3 organisations de la société civile et ils font... ils viennent à votre bureau puisque vous
4 êtes président. Donc vous êtes invité, vous allez recevoir l'enfant, et c'est vous qui
5 allez devoir faire une déclaration sur la manière dont votre communauté, au niveau
6 local, doit gérer la situation. Donc, vous êtes leur dirigeant politique et les gens de la
7 base vous présentent la situation, c'est ça la base.

8 Q. [12:46:45] Donc, personnellement, vous avez probablement entendu le récit de
9 centaines d'enfants enlevés, n'est-ce pas ?

10 R. [12:46:53] Je les ai rencontrés, je les ai reçus, je les ai ramenés dans leurs familles
11 respectives, j'ai participé à des enterrements.

12 Q. [12:47:13] Je voulais simplement avoir une idée de l'échelle de vos interactions.
13 Est-ce que ce sont des centaines d'anciens enlevés, est-ce que c'est de cet ordre-là ?

14 R. [12:47:30] Est-ce que vous pouvez répéter ?

15 Q. [12:47:33] Vous avez dit clairement de quelle manière vous aviez des contacts
16 avec ces personnes qui revenaient, alors moi, je ne veux pas tellement... je ne
17 m'intéresse pas tellement à l'aspect qualitatif de vos interactions, mais plutôt
18 quantitatif. Donc, est-ce que je me tromperais si je disais que vous avez parlé... vous
19 avez partagé l'expérience de centaines d'anciens enfants enlevés, est-ce que c'est de
20 cet ordre-là ?

21 R. [12:48:07] Pour ce qui est des chiffres, bon, c'est assez important — assez
22 important. Je serais en mesure même de citer un chiffre, parce que nous avons pris
23 une initiative au niveau du district par le biais de l'agence de développement du
24 district, TEDO, par le biais de TEDO. TEDO, c'est le bras développement de l'église
25 anglicane et puis il y a Soca Dido (*phon.*) également, c'est une organisation de l'église
26 catholique. Donc, ces organisations se sont occupées de retrouver ces enfants, de
27 coordonner les choses et nous avons eu une réunion.

28 Monsieur le Procureur, je pense que j'ai eu des interactions avec au moins 10,

- 1 physiquement, sur mon territoire, donc les personnes qui sont revenues.
- 2 M. GUMPERT (interprétation) : [12:49:46] Merci.
- 3 Je n'ai pas d'autres questions.
- 4 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:49:48] Merci beaucoup.
- 5 Maître Massidda, tout d'abord.
- 6 M^{me} MASSIDDA (interprétation) : [12:49:55] Non, je n'ai pas de question.
- 7 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:48:57] Madame Hirst.
- 8 M^{me} HIRST (interprétation) : [12:50:04] Non, je n'ai pas de question.
- 9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:50:05] Merci beaucoup.
- 10 Ceci conclut, Monsieur le témoin, Monsieur Ocen, votre déposition. Au nom de la
- 11 Chambre, j'aimerais vous remercier d'être venu ici, devant cette Cour, pour l'aider à
- 12 faire la lumière, à établir la vérité. Au nom de la Chambre, je souhaiterais vous
- 13 souhaiter un bon retour chez vous en Ouganda.
- 14 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:50:27] Merci beaucoup, Monsieur le Président,
- 15 pour votre hospitalité.
- 16 Monsieur le Président, si vous me le permettez, je voudrais vous poser une ou deux
- 17 questions.
- 18 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:50:39] Ça n'est pas au
- 19 témoin de poser des questions. Si vous souhaitez dire quelque chose, je ne vais pas
- 20 vous en empêcher, mais vous n'êtes pas ici pour poser des questions. J'espère que
- 21 vous comprenez. Bien.
- 22 Alors nous nous en tenons là. Nous reprendrons demain matin à 9 h 30 avec le
- 23 témoin D-0092.
- 24 M^{me} L'HUISSIER : [12:51:25] Veuillez vous lever.
- 25 (*L'audience est levée à 12 h 51*)